

Rapport d'activité & du développement durable

SAINT-BRIEUC ARMOR AGGLOMÉRATION 2017 - 2019



La terre, la mer, l'avenir en commun

G G G saintbrieuc-armor-agglo.fr



BINIC-ÉTABLES-SUR-MER // HILLION // LA HARMOYE // LA MÉAUGON // LANFAINS // LANGUEUX LANTIC // LE BODÉO // LE FŒIL // LE LESLAY // LE VIEUX-BOURG // PLAINE-HAUTE // PLAINTEL PLÉDRAN // PLÉTIN // PLŒUC-L'HERMITAGE // PLOUFRAGAN // PLOURHAN // PORDIC // QUINTIN SAINT-BIHY // SAINT-BRANDAN // SAINT-BRIEUC // SAINT-CARREUC // SAINT-DONAN // SAINT-GILDAS SAINT-JULIEN // SAINT-QUAY-PORTRIEUX // TRÉGUEUX // TRÉMUSON // TRÉVENEUC // YFFINIAC



DU RAPPORT D'ACTIVITÉ



p.3 - INTRODUCTION

P.14 - **PARTIE 1**

Développer & employer les atouts du territoire

p.28 - **PARTIE 2**

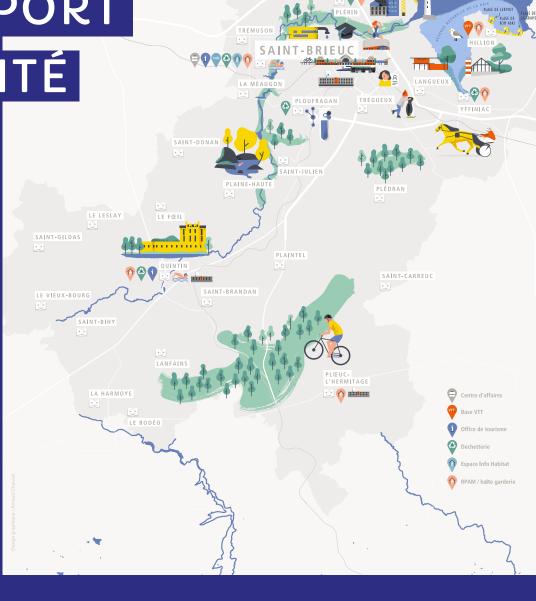
Faciliter les déplacements vers et dans l'Agglomération

p.32 - **PARTIE 3**

Accompagner tous les habitants dans leur quotidien

p.44 - **PARTIE 4**

Préserver l'environnement et aménager le territoire



LES COMPÉTENCES DE SAINT-BRIEUC ARMOR AGGLOMÉRATION





Le centre inter-administratif, siège de l'Agglomération

1) LES COMPÉTENCES OBLIGATOIRES

La communauté d'Agglomération de Saint-Brieuc Armor Agglomération exerce, conformément à l'article L. 5216-5 du CGCT, en lieu et place des communes membres l'intégralité des compétences obligatoires suivantes correspondant à sa catégorie, sur la totalité de son périmètre.

- → Le développement économique : actions de développement économique ; création, aménagement, entretien et gestion de zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale, touristique, portuaire ou aéroportuaire ; politique locale du commerce et soutien aux activités commerciales ; promotion du tourisme, dont la création d'offices de tourisme.
- → L'aménagement de l'espace communautaire : schéma de cohérence territoriale et schéma de secteur ; plan local d'urbanisme, document d'urbanisme en tenant lieu et carte communale ; définition, création et réalisation de zones d'aménagement concerté ; organisation de la mobilité.
- → L'équilibre social de l'habitat : programme local de l'habitat ; politique du logement ; actions et aides financières en faveur du logement social d'intérêt communautaire ; réserves foncières pour la mise en œuvre de la politique communautaire d'équilibre social de l'habitat ; action en faveur du logement des personnes défavorisées ; amélioration du parc immobilier bâti d'intérêt communautaire.

La communauté d'Agglomération est titulaire du droit de préemption urbain, dans les périmètres fixés, après délibération concordante de la ou des communes concernées, par le conseil de communauté pour la mise en œuvre de la politique communautaire d'équilibre social de l'habitat.

- → La politique de la ville : élaboration du diagnostic du territoire et définition des orientations du contrat de ville ; animation et coordination des dispositifs contractuels de développement urbain, de développement local et d'insertion économique et sociale ainsi que des dispositifs locaux de prévention de la délinquance ; programmes d'actions définis dans le contrat de ville.
- → Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations.
- → Accueil des gens du voyage : création, aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil et des terrains familiaux locatifs.
- → Collecte et traitement des déchets des ménages et déchets assimilés.

- → Eau
- → Assainissement des eaux usées.
- → Gestion des eaux pluviales et urbaines.

2) LES COMPÉTENCES FACULTATIVES

Les compétences facultatives exercées par Saint-Brieuc Armor Agglomération sont présentées ci-après par domaine de compétence.

- → Les abris voyageurs. Installation, maintenance et entretien des abris voyageurs affectés au service public des transports.
- → L'action sociale d'intérêt communautaire. Lorsque la communauté d'Agglomération exerce la compétence action d'intérêt communautaire, elle peut en confier la responsabilité pour tout ou partie à un centre intercommunal d'action sociale.
- → La coopération décentralisée et la solidarité internationale. Mise en œuvre ou soutien de toute action internationale annuelle ou pluriannuelle de coopération, d'aide au développement ou à caractère humanitaire ou toute action de solidarité internationale dans les domaines de compétence de Saint-Brieuc Armor Agglomération relevant de l'adduction d'eau potable, de l'assainissement des eaux usées, de la collecte des déchets solides et de l'énergie.

→ La culture.

- Construction, aménagement, entretien et gestion d'équipements culturels.
- La lecture publique :
- Constitution et gestion d'un réseau intercommunal de lecture publique favorisant les mutualisations entre les bibliothèques et/ou médiathèques et permettant la création de nouveaux services aux habitants du territoire communautaire (portail documentaire, ressource numérique...).
- Développement des actions de médiation par la mise en place d'offres d'animations intercommunales favorisant la promotion de la lecture publique sur le territoire communautaire.
- L'enseignement et l'éducation artistiques et musicaux :
- Mise en œuvre et gestion des interventions musicales en milieu scolaire de professeurs spécialisés ;
- Mise en place d'actions collectives et de médiation à l'échelon géographique intercommunal sur des publics amateurs ou scolaires.
- Mise en place de projets relevant de l'ère géographique intercommunale ou soutien à des actions entrant dans le champ de l'éducation artistique et musicale.
- Les spectacles vivants et arts visuels :
- Initier des projets artistiques répondant aux caractéristiques cumulatives suivantes : présenter sur le territoire communautaire un caractère exceptionnel ou une unicité de pratique ; posséder un rayonnement au-delà des limites géographiques de l'Agglomération ; participer à la valorisation (au sens de réputation) et au développement de l'attractivité et/ou de la qualité de vie au sein du territoire communautaire.

- Créer les conditions d'une présence artistique sur le territoire (favoriser la création de projets artistiques et culturels sur le territoire, soutenir des manifestations artistiques et culturelles, encourager la diffusion des créations soutenues dans les salles du territoire).
- Favoriser le développement de ressources au service de la création et des artistes (proposer aux compagnies du territoire des services «innovants» (tels que notamment des lieux de stockage et de construction de décors ou des lieux de création et de répétition), favoriser la mise en réseau des acteurs culturels, encourager la mobilité des artistes).
- → Les eaux : défense extérieure contre l'incendie, y compris la gestion des poteaux et bouches d'incendie.

→ L'enseignement supérieur, la recherche, l'innovation.

- L'enseignement supérieur :
- Financement et participation aux activités du pôle universitaire briochin au sein des instances de gestion du pôle universitaire (SGPU).
- Soutien (dont notamment la coordination, l'accompagnement et le financement) à la création et la pérennisation de formations supérieures sur le territoire.
- Soutien (dont notamment la coordination, l'accompagnement et le financement) aux établissements d'enseignement supérieur.
- Partenariat avec les lycées et soutien pour développer les formations post-bac, comme les classes préparatoires, les BTS ou les licences professionnelles.
- Partenariat avec les universités.
- Partenariat avec tout établissement susceptible de délivrer des formations dans l'enseignement supérieur (notamment tel que le Cnam, la chambre des métiers et de l'artisanat...).
- Toute action concourant à la vie étudiante.

• La recherche :

- Soutien aux établissements de recherche présents ou en création, notamment via des dispositifs spécifiques, comme les thèses, les post-doctorats ou tout autre dispositif.
- Soutien aux projets associant recherche et entreprises, notamment ceux des pôles de compétitivité ou en lien avec des organismes de transferts (notamment de connaissances, de technologies) présents sur le territoire de Saint-Brieuc Armor Agalomération.
- Soutien à des projets de recherches dont l'objet est le territoire de l'Agglomération.

• L'innovation :

— Soutien à la technopole, aux projets innovants, aux dispositifs de transferts de technologie, aux espaces de l'économie de l'innovation, à l'innovation numérique, à l'innovation dans l'économie circulaire ou dans toute autre forme d'innovation.

→ L'événementiel communautaire.

- Événementiel de promotion des équipements communautaires : actions d'animation et de promotion d'activités sportives ou culturelles contribuant à la promotion d'équipements communautaires.
- Soutien aux manifestations culturelles et sportives au titre de leur attractivité et de leur rayonnement sur le territoire, répondant à des enjeux identifiés de la politique culturelle et sportive communautaire et caractérisées comme ci-après : manifestation à fort rayonnement territorial revêtant une attractivité géographique au-delà du territoire communautaire (festivals majeurs, compétitions nationales...) ; manifestation favorisant la cohésion et la qualité de vie au sein du territoire et se déroulant sur plusieurs communes.

→ L'insertion professionnelle et sociale.

- Animation de démarches intercommunales et de mise en réseau des acteurs pour répondre aux problématiques de l'insertion sociale et professionnelle des publics adultes en difficulté d'insertion sociale et professionnelle; notamment et en particulier en matière d'emploi en partenariat avec le service public de l'emploi pour initier des actions de remobilisation professionnelle de ces publics.
- Animation, coordination et suivi de la mise en œuvre des clauses d'insertion sociale dans les marchés publics de Saint-Brieuc Armor Agglomération et des structures conventionnées.
- Animation et gestion de l'Espace initiatives emploi.
- Mise en œuvre d'animation et de permanences emploi dans les quartiers, communes et sites d'accueil au public.
- Soutien aux opérateurs du territoire.
- Participation (représentation aux instances et soutien financier) à la Mission locale.
- Contribution financière au fonds d'aide aux jeunes.

→ Les nouvelles technologies de l'information et la communication.

- La création, le développement et la gestion d'un espace multimédia situé au pôle de proximité de Binic-Étables-sur-Mer.
- La gestion d'un laboratoire de fabrication numérique, allié à une salle de formation et une salle de réunion, dénommé Saint-Brieuc Factory.

→ La politique de l'enfance.

- Animation et coordination de tout dispositif intercommunal dans le domaine de la petite enfance, d'organisation et d'orientation avec la caisse d'allocations familiales, le Département, la Région, l'État, l'Union européenne ou des organismes privés.
- Ingénierie, accompagnement à la mise en œuvre de politiques publiques ou de projets relatifs à la petite enfance.
- Gestion du relais parents assistants maternels.
- Gestion des équipements et services de la maison de l'enfance basée à Binic-Étables-sur-Mer et comprenant notamment le multi-accueil Potes et potiron.
- Gestion des équipements et services de la maison de l'enfance basée à Quintin comprenant notamment le multi-accueil La Farandole.

→ La prévention de la délinquance.

- Animation de démarches intercommunales pour répondre aux problématiques de sécurité et prévention de la délinquance.
- Animation des instances et groupes de travail du Conseil intercommunal de sécurité et de prévention de la délinquance (CISPD).
- Soutien aux opérateurs du territoire, dans le cadre du programme d'actions du CISPD.

→ La protection de l'environnement.

- Protection et de mise en valeur de l'environnement et du cadre de vie : lutte contre la pollution de l'air, lutte contre les nuisances sonores, soutien aux actions de maîtrise de la demande d'énergie.
- Mise en œuvre, suivi et évaluation du schéma de gestion et d'aménagement des eaux de la baie de Saint-Brieuc.

- Gestion complète de la Réserve naturelle de la baie de Saint-Brieuc et opérateur sur des sites Natura 2000.
- Animation, élaboration, mise en œuvre et suivi d'actions de restauration et d'entretien des cours d'eau et des zones humides.
- Participation à l'aménagement et à la gestion de certains espaces ruraux qui ont un impact sur la circulation de l'eau.
- Prévention des pollutions diffuses (hors ramassage et traitement des algues, relevant du pouvoir de police du maire).

→ Quartiers ne relevant pas de la politique de la ville.

Animation et coordination des dispositifs contractuels de développement urbain, de développement local et d'insertion économique et sociale ainsi que soutien (dont le financement) aux programmes d'action en relevant.

→ Réseaux de chaleur.

- Contribution à la transition énergétique et climatique.
- Création, aménagement, entretien et gestion des réseaux de chaleur et de froids urbains pour le réseau de Brézillet et le réseau de la station d'épuration du Légué.

→ La santé.

- L'animation et coordination du contrat local santé.
- L'ingénerie, l'accompagnement technique et la mise en œuvre de projets facilitant l'accès aux soins et l'accès aux professionnels de santé.
- Le soutien financier sous forme de fonds de concours ou subvention pour favoriser l'accès aux soins.

→ Service public d'accompagnement des entreprises.

Organisation et mise en œuvre du «service public de l'accompagnement des entreprises», conformément au cadre stratégique du développement économique de Saint-Brieuc Armor Agglomération et à la convention de partenariat entre le conseil régional de Bretagne et Saint-Brieuc Armor Agglomération relative aux politiques de développement économique en cours, énonçant notamment comme objectifs :

- La structuration de l'animation et de la coordination territoriales (particulièrement et sans être exclusif en mobilisant l'ensemble des opérateurs de proximité, en développant une logique de réseau des développeurs économiques et en renforçant l'accompagnement collectif des entreprises).
- Le partage d'informations (grâce à la mise en place d'un système d'information commun sur les entreprises et l'accompagnement de leurs projets).

→ Le service public de location de bicyclettes.

(Article L.1231-16 du code des transports).

→ Les sentiers.

- Conception et réalisation des circuits de randonnées, notamment de voies pédestres et VTT.
- Réalisation d'équipements structurants, comme notamment une harmonisation et un meilleur agencement des circuits entre eux, ou le développement d'une station VTT communautaire ou encore toute autre infrastructure répondant aux attentes sportive et touristique des visiteurs.
- Réalisation et entretien de la signalétique, communication et promotion, vérification de l'entretien et de la signalétique des circuits de randonnée sous réserve d'une délibération.

- Réalisation de l'entretien des voies approuvées par délibération comme circuits de randonnée (l'acception entretien recouvre du débroussaillage, du fauchage, de la mise à jour ou de la réparation de signalétique, des compléments d'empierrement, de la maintenance des ouvrages...) sous réserve d'une délibération.
- Coordination de l'entretien (au sens de l'acception précédente) pour organiser les interventions sur les voies partagées entre plusieurs communes.

→ Le sport.

- Construction, aménagement, entretien et gestion d'équipements sportifs
- Prise en charge des coûts de transport voire des entrées vers les structures sportives situées sur les parties de territoire de la communauté d'Agglomération énoncés ci-après ; pour des cycles et des lieux différents et selon des modalités distinctes définies par délibération du conseil d'Agglomération, spécifiques à chaque partie du territoire de l'Agglomération au regard de leur éloignement desdites structures, dès lors que cet éloignement caractérise une situation objectivement différente entre usagers au regard du service public octroyé par ces structures, et ce dans la limite des critères énoncés ci-après :
- Quant aux communes de Le Bodéo, Plaintel, Plœucl'Hermitage, au bénéfice des élèves des cycles d'apprentissage de l'enseignement pré-élémentaire (grande section, cours préparatoire) et élémentaire (cours élémentaires 1 et 2 et cours moyen 1), pour les déplacements vers les piscines et les frais d'entrée y afférents.
- Quant aux communes d'Hillion, La Méaugon, Langueux, Plédran, Plérin, Ploufragan, Pordic, Saint-Brieuc, Saint-Donan, Saint-Julien, Trégueux, Trémuson, Yffiniac, au bénéfice des élèves des écoles primaires pour les déplacements vers les équipements sportifs et culturels du territoire de l'Agglomération.
- Quant aux communes de Binic-Étables-sur-Mer, Lantic, Plourhan, Saint-Quay-Portrieux, Tréveneuc, au bénéfice des élèves des écoles maternelles et primaires pour les déplacements vers certaines des structures sportives intercommunales existantes (piscine Goëlys, Golf de la Baie de Saint-Brieuc, centre nautique du Sud-Goëlo).
- Quant aux communes de Le Fœil, Le Vieux-Bourg, La Harmoye, Lanfains, Le Leslay, Plaine-Haute, Quintin, Saint-Bihy, Saint-Brandan, Saint-Gildas, au bénéfice des élèves des écoles maternelles et primaires pour les frais d'entrée à la piscine Ophéa.
- Soutien à la formation sportive des jeunes du territoire communautaire (cette compétence communautaire n'empêche pas l'accompagnement des clubs sportifs par les communes sur d'autres volets que la formation).

→ Voirie.

- Création ou aménagement et entretien de voirie d'intérêt communautaire.
- Création de parcs de stationnement d'intérêt communautaire.



Signature d'une convention hôpital-Agglo

UN PROJET DE TERRITOIRE AU SERVICE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE





Réserve naturelle

L'article 255 de la loi du 12 juillet 2010, portant engagement national pour l'environnement, prescrit aux collectivités territoriales et aux établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) de plus de 50 000 habitants d'élaborer un rapport sur leur situation en matière de développement durable. Ce rapport est présenté par l'exécutif de la collectivité préalablement aux débats sur le projet de budget.

Depuis 2016, l'Agglomération de Saint-Brieuc a fait le choix de fusionner ce rapport de développement durable avec le rapport d'activité. En effet, le développement durable fait maintenant partie intégrante de l'ensemble des politiques communautaires.

→ L'Agglomération a approuvé son Agenda 21 en 2010. Celui-ci a été mis à jour en 2015. Depuis de nouveaux projets de développement durable ont été développés dans toutes les compétences communautaires, mais aussi dans le fonctionnement de l'administration : Plan climat air énergie territorial, Plan de déplacements urbain, Programme local de l'habitat, Plan d'aménagement et de développement durables, qui est la première brique du Plan local d'urbanisme intercommunal.

Un projet de territoire est coconstruit et partagé. Issu d'une période de concertation suite au nouveau périmètre de l'intercommunalité en 2017, le projet de territoire de Saint-Brieuc Armor Agglomération est structuré autour de 4 orientations majeures :

- L'alliance terre-mer-ville : allier des centres dynamiques, des espaces littoraux, naturels et agricoles, dans une volonté de partenariat réciproque.
- L'emploi : s'appuyer sur nos savoir-faire et singularités pour la conquête de marchés en mutation.
- **Proche de vous** : agir solidairement pour la qualité de vie des habitants.
- Fiers d'être de Saint-Brieuc Armor Agglomération : porter collectivement notre ambition.

Ce rapport d'activités est construit selon ce projet structurant pour le territoire. La gouvernance mise en place pour construire le projet s'est pérennisée via un copil qui suit les travaux de déclinaison opérationnelle du Projet de territoire. Ce copil a demandé à consolider l'observation territoriale afin de suivre les évolutions tant en termes d'enjeux sociaux que d'emploi, de centralités... Ce travail a été lancé en partenariat avec l'Agence d'urbanisme ADEUPa Brest Bretagne, qui a mis en place un outil d'observation, GeoDATA, accessible à tous depuis son site Internet. Un groupe de travail Saint-Brieuc Armor Agglomération / ADEUPa propose des indicateurs de suivi des tendances du territoire qui viendront à terme compléter GeoDATA.

Perspectives 2020 - 2021

• Observation territoriale

Les travaux sur la mise en place d'outils d'observation territoriale, notamment sur l'économie, se poursuivent.

Certaines réponses restent à inventer. Par exemple : la question du modèle de développement rural, les leviers à activer pour attirer de jeunes ménages, le développement du tourisme urbain...

• Démarche d'intelligence collective

Cette démarche, lancée en 2018 et qui vise à transformer et optimiser l'expertise de notre administration, a donné lieu à un café débat TedX (comment mieux travailler ensemble), une opération «journée sans mail», et surtout la journée collaborative animée par des facilitateurs issus de l'Agglomération et des communes formés par le CNFPT.



Journée collaborative

L'ORGANISATION TERRITORIALE DE L'ADMINISTRATION



La volonté de l'Agglomération est de travailler avec les communes sur un maillage des points d'accueil des usagers. Les équipes administratives sont donc réparties :

- Au Centre inter-administratif dans le centre de Saint-Brieuc. Le CIA regroupe plusieurs entités juridiques que sont Saint-Brieuc Armor Agglomération, l'Office de tourisme, le Pays de Saint-Brieuc, l'Agence locale de l'énergie et du climat (ALEC), l'Agence départementale d'information sur le logement, Baie d'Armor aménagement et le Centre national de la fonction publique territoriale.
- Dans les différents équipements de l'Agglomération : sportifs, à vocation culturelle, gestion des déchets, Centre technique de l'eau...
- Dans les trois pôles de proximité à Binic-Étables-sur-Mer, Plœuc-L'Hermitage et Quintin.



La collectivité est pilotée par une direction générale composée de quatre personnes : le directeur général des services et trois directeurs adjoints. Ils assurent la mise en œuvre des décisions politiques et le bon fonctionnement de la collectivité.

Le service juridique et des assemblées est un service transversal qui assurent, en lien direct avec la direction générale et le cabinet de la Présidente, l'organisation et le suivi juridique des séances du conseil communautaire, des réunions du bureau et de la conférence des maires, mais aussi le suivi de l'ensemble des contractualisations passées par la collectivité.

Le service commande publique assure la procédure de passation des marchés publics et leur exécution financière. Il centralise également les achats de fournitures et produits d'entretien, mobiliers et petits matériels...

CHIFFRES-CLÉS

37 bureaux à thèmes

dont 23 bureaux élargis aux maires en 2019.

10 bureaux décisionnels et 10 bureaux statutaires en 2019.

4 conférences des maires.

10 séances

du conseil communautaire en 2019.



| Inauguration du pôle de proximité de Binic-Étables-sur-Mer

→ Les pôles de proximité.

Ils sont des points d'entrée de l'Agglomération, complémentaires à tous ceux déjà existants sur le territoire (piscines, haltesgarderies, centre intercommunal d'action sociale...). Leur rôle est de donner de l'information sur les différents services de Saint-Brieuc Armor Agglomération et sur les services délégués à d'autres organismes. Des permanences menées par les différentes directions de l'Agglomération y sont organisées : habitat, insertion / emploi, service public d'assainissement noncollectif, mobilité...

Les pôles de proximité ont une équipe logistique mutualisée et le même référent financier. D'autre part, chaque pôle a ses spécificités. Ainsi, nous retrouvons dans les locaux de :

- Quintin: accueil de Saint-Brieuc Armor Agglomération, antenne Centre intercommunal d'action sociale (CIAS). Dans son périmètre: maison de l'enfance La Garenne des mômes (relais parents assistants maternels, multi-accueil, musicienne intervenante, accueil de loisirs sans hébergement), centre médico-social, piscine Ophéa, déchèterie, école de musique, bureau d'office de tourisme.
- Plœuc-L'Hermitage : accueil de l'Agglo, antenne Eau, relais parents assistants maternels, musicienne, permanence CIAS, siège du syndicat de Lorge.
- Binic-Étables-sur-Mer: antenne CIAS, cyber base. Dans son périmètre: piscine Goëlys, pôle nautique, Golf de la baie de Saint-Brieuc, maison de l'enfance Potes de potiron (multiaccueil et RPAM).

Faits marquants 2017 > 2019

- → 2017-2019 : organisations de réunions à destination des conseillers municipaux sur les compétences et les politiques publiques de l'Agglomération : habitat, contrat intercommunal de sécurité et de prévention de la délinquance (CISPD), économie, eau/assainissement, culture, finances...
- → Soutien à l'organisation de **permanences** et de **salons** à destinations des habitants :
 - Tout au long de l'année : permanences insertion/emploi, habitat, mobilité...
 - Chaque année un salon de l'habitat et un salon de l'habitation sur le secteur du pôle de proximité de Binic-Étables-sur-Mer et sur le secteur sud (Quintin Plœuc-L'Hermitage) sont organisés.
- → Diffusion d'informations à destination des habitants via des propositions d'articles pour les bulletins communaux et la création de dépliants sur les services de proximité.
- → Création en 2019 d'un service commun entre onze communes du secteur de Quintin suite à la rétrocession aux communes de la compétence Accueils de loisirs sans hébergement (ALSH) des enfants de 3 à 12 ans et activités des adolescents. La gestion des activités a été confiée à la MJC. Le pôle de proximité est l'interlocuteur administratif et financier entre les communes et la MJC.
- → Création d'une **antenne locale de l'eau** sur le pôle de proximité de Plœuc-l'Hermitage couvrant les communes de Plœuc-L'Hermitage et de Saint-Carreuc.
- → Travaux sur le pôle de proximité de Binic-Étables-sur-Mer permettant d'accueillir l'antenne nord du CIAS.

Perspectives 2020 - 2021

- Suivi de l'harmonisation des compétences chemins de randonnée, culture et soutien des scolaires aux activités dans les équipements sportifs de Saint-Brieuc Armor Agglomération.
- Poursuite du groupe de travail pôle de proximité. Il est constitué du vice-président à la démocratie locale et à la proximité, du Directeur général des services, des 3 directeurs de pôles de proximité, de 4 élus communautaires et de 4 élus non-communautaires. Ce groupe travaille sur l'adaptation des pôles aux besoins de la population et des élus.
- Le Réseau France service, dispositif d'État d'information et d'accompagnement des personnes dans leurs démarches avec les services publics et en particulier : la Caisse nationale d'assurance maladie, de la retraite, les allocations familiales, l'emploi, les finances publiques, le ministère de l'intérieur et de la Justice. Il s'agit donc de créer un guichet unique permettant un accès simplifié aux démarches administratives et dans un rayon de 30 minutes maximum. Trois communes sont candidates : Saint-Brieuc, Langueux et Binic-Étables-sur-Mer ainsi que La Poste de Plœuc-L'Hermitage.

Le projet vient conforter une complémentarité entre les missions des mairies, des pôles de proximité et des Maisons France service afin d'orienter au mieux le citoyen.

• **Projet de portes ouvertes.** Afin de faire découvrir les missions et le rôle des pôles de proximité, il est proposé d'organiser des portes ouvertes dans les pôles à destination des nouveaux élus locaux et communautaires.



Pôle de proximité à Binic-Étables-sur-Mer



Pôle de proximité à Plœuc-l'Hermitage



Pôle de proximité à Quintin

LES RESSOURCES HUMAINES





Les ressources humaines

Faits marquants 2017 > 2019

- → Suite à la fusion des quatre communautés et à la création de Saint-Brieuc Armor Agglomération, le schéma de mutualisation a été redéfini au regard des besoins existants et sur la base des schémas existants préalablement. Les projets de mutualisation se sont donc poursuivis avec la mise en place de services communs :
 - La direction mutualisée des systèmes d'information (DMSI) est le fruit d'une construction progressive et partagée avec les communes intéressées et qui s'appuie sur un socle d'ingénierie regroupant l'Agglomération, la Ville de Saint-Brieuc et la Ville de Ploufragan. Cette mutualisation intègre le personnel lié à Saint-Brieuc Factory, équipement reconnu d'intérêt communautaire (2017).
 - Le service commun aménagement de l'espace public et déplacements a été mis en œuvre entre Saint-Brieuc Armor Agglomération et la Ville de Saint-Brieuc. Cette démarche permet de structurer un pôle maîtrise d'œuvre et maîtrise d'ouvrage et de renforcer les missions liées aux déplacements et aux mobilités (2017).
 - Le secteur bâtiments communautaires a été mutualisé le 1^{er} juillet 2018.
 - Le service commun architecture a permis la structuration d'un pôle de chargés d'opérations qui intervient comme service support pour l'Agglomération et la Ville de Saint-Brieuc en matière de projets neufs et/ou de grosses réhabilitations.
 - La direction mutualisée des ressources humaines (DMRH) a été mise en place en septembre 2018. Le périmètre retenu pour le service commun ressources humaines porte sur l'ensemble des missions liées aux ressources humaines, hors risques professionnels. L'agent en sa qualité «d'usager», mais également d'acteur du service public, est au centre de la réflexion engagée notamment en ce qui concerne l'amélioration des processus et le développement d'une politique de prévention et d'anticipation en matière de ressources humaines.

- → Les élections professionnelles se sont déroulées le 6 décembre 2018 afin d'élire les représentants des instances paritaires. Courant 2019, un travail de rédaction de la charte de dialogue social a été réalisé en concertation avec les partenaires sociaux. Objectif : clarifier les règles de dialogue social pour définir des principes communs visant la création d'un climat de respect mutuel indispensable pour le développement d'un dialogue social de qualité.
- → Le contrat collectif de prévoyance de Saint-Brieuc Armor Agglomération arrivant à échéance au 31 décembre 2019, une réflexion a été engagée afin de renouveler la convention de participation au risque prévoyance. Cette démarche est complémentaire au choix de la collectivité d'accompagner les agents via la labellisation pour le risque santé. Afin de favoriser l'adhésion des agents à ce nouveau contrat collectif, l'Agglomération a revalorisé le montant de la participation employeur.
- → En matière de **formation**, une réflexion a été menée afin de :
 - Définir les principes généraux et les règles qui encadrent la politique de formation de Saint-Brieuc Armor Agglomération.
 - Rédiger un règlement de formation.

La formation permet de répondre efficacement aux attentes des administrés et de s'adapter aux différentes demandes. Elle permet d'accompagner au mieux les agents dans le développement de leurs compétences afin de pouvoir faire face à l'évolution des métiers et du contexte réglementaire et technologique. Le règlement de formation favorise la mobilité des agents et contribue à leur reclassement. Il est également un facteur de développement de la motivation individuelle et collective des agents. Enfin, ce règlement répond à l'objectif de garantir la transparence et l'équité de traitement des demandes et des besoins de formation des agents.

- → La démarche de qualité de vie au travail s'est structurée courant 2018 et se poursuit. Elle a permis de définir les actions prioritaires à mettre en œuvre à court et moyen terme. Cela s'est traduit par la mise en place d'une formation en direction de l'ensemble des agents sur la prévention des troubles musculo-squelettiques. Cette action est complémentaire à celle mise en place, courant 2017, au centre technique des déchets en direction des ripeurs et chauffeurs. Elle consiste à proposer un temps de « réveil musculaire » de dix minutes avant le début des tournées de collecte des déchets.
- → La direction a accompagné la direction de l'eau et de l'assainissement (DEA) dans la mise en place de trois régies à autonomie financière. Cette démarche a été menée en lien étroit avec les responsables de la DEA pour déterminer le statut des régies et les impacts pour le personnel.

→ La DMRH accompagne les services dans leurs **projets** d'organisation qu'ils soient de grande envergure ou d'ajustement selon une méthodologie adaptée à chaque besoin. À cet égard, chacun des trois services (gestion administrative, prévention santé et ressources, gestion prévisionnelle des emplois et compétences) est mobilisé autant que de besoin.

Perspectives 2020 - 2021

- La finalisation de l'organisation de la direction mutualisée des ressources humaines et l'harmonisation des pratiques avec la rédaction des procédures. Cela permettra de répondre de façon efficiente aux directions, services et agents.
- La loi de transformation de la fonction publique publiée le 6 août 2019 concerne de nombreux domaines du statut de la fonction publique territoriale : réforme des instances de dialogue social, cadre déontologique, élargissement du recours aux contractuels, mesures facilitant la mobilité, égalité professionnelle entre femmes et hommes, parcours professionnels des personnes en situation de handicap... La politique de ressources humaines de Saint-Brieuc Armor Agglomération va être impactée par ces nouvelles mesures législatives qui doivent être mises en œuvre au fur et à mesure de leur officialisation, notamment au niveau des procédures de recrutement, de la mobilité professionnelle et du dialogue social. La DMRH va poursuivre l'accompagnement des directions et des services dans le cadre des études d'organisation ou d'évolution de leurs structuration et fonctionnement. Un travail est notamment en cours avec la mise en place des référents financiers.
- La DMRH a pour objectif de **favoriser la professionnalisation** de ses agents afin d'assurer un conseil pertinent et adapté auprès des agents de droit privé employés par Saint-Brieuc Armor Agglomération.
- La réflexion Qualité de vie se poursuivra avec la mise en œuvre de son plan d'actions. Les axes de travail identifiés à court terme portent sur le management et l'accompagnement des managers dans leur action au quotidien tout en impulsant une dynamique collective au sein de laquelle l'ensemble des agents a un rôle à jouer dans le fonctionnement de l'Agglomération.

CHIFFRES-CLÉS

695 agents permanents

titulaires et non-titulaires (dont les emplois de droit privé).

124 agents de catégorie A

169 agents de catégorie B

361 agents de catégorie C

7 agents sans catégorie (collaborateurs).

33 salariés de droit privé (25 hommes et 8 femmes).

278 femmes

417 hommes

chiffres pour 2019

C ZOOM POUR MIEUX COMPRENDRE



LA PRESTATION ASSISTANTE SOCIALE DU PERSONNEL

Il est proposé aux communes et aux CCAS de pouvoir bénéficier de la prestation d'une assistante sociale du personnel sur la base d'un coût horaire de 41,34 € (tarif 2020). Cette prestation comprend l'intervention de l'assistante sociale sur les missions suivantes :

- → Accompagner et/ou orienter les agents des communes dans leurs démarches sociales.
- → Réaliser le diagnostic des situations, instruire et suivre les dossiers de demandes d'aides.
- → Assurer l'accompagnement social et/ou éducatif des agents en difficulté.
- → Élaborer des diagnostics psycho-sociaux.
- → Organiser des permanences dans les communes.

Cette prestation est formalisée dans le cadre d'une convention de prestation entre la commune et Saint-Brieuc Armor Agglomération.



Les élections professionnelles

LES SYSTÈMES D'INFORMATION



Faits marquants 2017 > 2019

→ La direction mutualisée des systèmes d'informations (DMSI) a été créée le 1^{er} janvier 207. Rattachée à Saint-Brieuc Armor Agglomération, elle est issue de la fusion des directions ou services informatiques de Saint-Brieuc, de Ploufragan et de l'Agglomération. Le périmètre d'intervention inclut également les CCAS de Saint-Brieuc et Ploufragan ainsi que le CIAS (créé en 2018)

Les objectifs de la mutualisation sont :

- De rationaliser les moyens humains, techniques et financiers.
- D'accompagner la mise en place de services communs entre la Ville de Saint-Brieuc et l'Agglomération (schéma de mutualisation).
- De répondre aux besoins importants de Saint-Brieuc Armor Agglomération liés à l'élargissement du territoire à 32 communes en 2017.
- → La rationalisation technique passe par la mise en commun des infrastructures (serveurs), des réseaux, des applicatifs métiers lorsque cela est possible et des procédures d'assistance aux utilisateurs. Ce « chantier » d'envergure est planifié de 2017 à 2021.
- → Entre fin 2017 et début 2018, la DMSI a participé au déménagement et à l'installation du Centre intercommunal d'action sociale (CIAS).
- → La DMSI a construit, en 2018, un système informatique commun (méta-annuaire, salle informatique du centre interadministratif...).
- → Le marché interconnexion sites (VPN opérés Adista) a été renouvelé, en 2018, pour Saint-Brieuc Armor Agglomération avec une extension progressive aux Villes de Saint-Brieuc et Ploufragan.
- → La DMSI a travaillé, en 2018, sur la mutualisation et à la dématérialisation des Finances de la Ville de Saint-Brieuc et de l'Agglomération. Ainsi, un logiciel commun et un parapheur électronique ont été déployés.
- → Un nouveau système d'information mutualisé a été mis en place pour la direction mutualisée des ressources humaines (Agglomération et Ville de Saint-Brieuc).
- → En 2018, la DMSI a été fortement mise à contribution lors du déménagement des services au centre inter-administratif (salle informatique et réseaux, déménagement équipements techniques et postes des agents).
- → L'audit sur les moyens d'impression (Agglomération, Saint-Brieuc et Ploufragan) a été lancé en 2019.

- → L'audit sécurité du système d'information a été lancé en 2019 et une politique de sécurité du système d'information (PSSI) a été établie.
- → Mise en place de logiciels pour la gestion de ressources GRR (véhicules, salles) et un autre pour les piscines (Aquaval et Goëlys) ont été mis en place en 2019.
- → Le marché avec l'opérateur de téléphonie mobile Bouygues a été mis en œuvre en 2019.
- → Le projet de migration de Saint-Brieuc Armor Agglomération vers Libre Office a été lancé en 2019.
- → La DMSI a travaillé sur la mutualisation de l'outil SIS marchés du service mutualisé de la commande publique (Agglomération et Ville de Saint-Brieuc).

Perspectives 2020 - 2021

- Migration des postes dans le nouveau domaine commun Système d'information mutualisé de la communauté d'Agglomération (SIMCA).
- Changement du plan d'adressage IP pour les moyens d'impressions
- Début de mise en œuvre de la politique de sécurité du système d'information (recherche de prestataires).
- Début de virtualisation de certains postes de travail (télétravail, sites distants ...).
- Pour les Finances, poursuite de la dématérialisation.
- Mise en place du logiciel commun E-Muse pour l'Agglomération et la Ville de Saint-Brieuc.
- Acquisition d'un logiciel de gestion du patrimoine bâti en commun avec la ville de Saint-Brieuc (patrimoine, entretien, interventions, suivi des demandes...)
- Pour la direction mutualisée des ressources humaines, recherche d'un outil de simulation budgétaire et mise en place d'un intranet.
- Pour le service Assemblées, mise en œuvre d'un logiciel de gestion des délibérations commun avec la Ville de Saint-Brieuc.
- Acquisition et mise en place d'une flotte de smartphones.

CHIFFRES-CLÉS

30 agents composent la DMSI.

1 600 postes de travail sont gérés par la

DMSI: 700 à l'Agglomération, 620 à la Ville de Saint-Brieuc et 280 à la Ville de Ploufragan.

100 smartphones ont été mis à disposition des agents de la direction eau et assainissement. (chiffres pour 2019)

LES FINANCES



Faits marquants 2017 > 2019

→ L'année 2017 a été marquée par la construction du premier budget de la nouvelle Agglomération. Partant des 32 budgets des quatre communautés préexistantes à la fusion, le budget communautaire est désormais constitué d'un budget principal et de 11 budgets annexes. Le budget 2017 a traduit la solidarité locale prévue par le Pacte de confiance et de gouvernance ayant pour objectif de neutraliser les effets de la fusion sur les budgets communaux et sur la fiscalité locale. Il a également été marqué par la création des services communs informatique et aménagement et déplacements.

Le budget 2018 a évolué pour intégrer :

- Le transfert de la Technopole.
- Le cadre stratégique de développement économique.
- Les nouveaux services mutualisés, ressources humaines et architecture.
- Le transfert par la Région de la compétence transport scolaire.
- → Le budget 2019 a été construit dans un contexte national de contrainte sur la dépense locale. La loi de programmation des finances publiques a fixé un objectif de réduction des dépenses locales de 13 milliards d'euros d'ici 2022.

Le budget 2019 a pris également en compte :

- Le Projet de territoire adopté le 5 juillet 2018 et qui oriente l'avenir du territoire et pose les bases d'une vision à long terme en matière de développement du territoire et de services rendus aux habitants de l'Agglomération.
- L'harmonisation des compétences eau, assainissement, eaux pluviales et défense incendie.
- La création du service commande publique mutualisé.
- La prise de compétence santé.
- Les projets liés aux documents stratégiques dans les domaines de l'habitat (PLH), des transports (PDU) et du développement durable (PCAET).

Le montant total des dépenses réelles de fonctionnement et d'investissement prévues au budget consolidé 2019 s'établissait à 226 millions d'euros.

- → La direction des Finances a également été marquée par le projet de dématérialisation de la chaîne comptable. Il s'agit d'un projet d'envergure ayant pour objectif de moderniser, rationaliser et sécuriser la fonction comptable au sein de l'EPCI tout en répondant à l'obligation réglementaire qui s'imposait au 1^{er} janvier 2019. Le projet de dématérialisation comprend trois volets :
 - un volet technique qui consiste à répondre à l'obligation de transmettre des pièces comptables dématérialisées. Cette étape a été réalisée avec succès au second semestre 2018.
 - un second volet qui consiste à changer le cadre budgétaire. L'objectif : simplifier l'architecture budgétaire, tout en conservant une présentation analytique du budget. Le nouvel outil a été déployé en 2019. La définition de la nouvelle architecture reste à mettre en œuvre.
 - le troisième volet du projet concerne l'évolution de l'organisation de la fonction financière pour optimiser et sécuriser le fonctionnement de la chaîne comptable. Il va se traduire par la mise en place d'un groupe d'experts des finances rattachés à la direction des finances et travaillant pour plusieurs directions ou services. Le déploiement est prévu en 2020.
- → L'année 2018 a été marquée par les premiers travaux pour le renouvellement du Pacte de confiance et de gouvernance adopté fin 2016. Ce pacte comporte notamment les dispositions de neutralisation financière des effets de la fusion (DGF/FPIC) et de solidarité financière avec les communes par le biais du fonds communautaire de fonctionnement (FCF). Ce fonds a été construit à partir des mécanismes de solidarité des quatre EPCI. Ces dispositions arrivant à leur terme fin 2018, il a été décidé de les proroger pour deux ans. Une réflexion a été lancée afin d'assurer le renouvellement du pacte de solidarité financière avec les 32 communes et de définir la nouvelle solidarité qui sera mise en œuvre après 2020. Un diagnostic financier et fiscal des 32 communes de l'Agglomération a été réalisé en 2018 par le cabinet Ressources Consultants Finances. Ce diagnostic est le préalable indispensable à la définition du nouveau Pacte.

L'adoption d'un nouveau Pacte est une obligation car les EPCI signataires d'un contrat de Ville doivent mettre en place un pacte, en prenant en compte les disparités de ressources et de charges des communes.

Par ailleurs, le Projet de territoire contient deux orientations faisant référence à la solidarité financière au sein de l'Agglomération : « Faire preuve de solidarité financière et fiscale à destination des communes qui accompagnent et accueillent les populations fragiles et de celles qui préservent leurs terres agricoles.»

Les élus ont été mobilisés via un atelier dédié en avril 2019 afin de définir les orientations pour travailler sur la construction de scénarios à destination des nouveaux élus qui adopteront le nouveau Pacte. Le groupe DG 32 élargi aux responsables financiers des communes s'est réuni plusieurs fois par la suite, afin de proposer des scénarios à partir des orientations fixées par les élus.

Perspectives 2020 - 2021

- Élaborer le **Pacte confiance et de gouvernance** pour 2021.
- La modernisation du logiciel métier se poursuivra en 2020 avec le déploiement de nouveaux modules permettant de transmettre des pièces de marchés dématérialisées, de faciliter le suivi financier des marchés et d'harmoniser et dématérialiser la commande pour l'ensemble des services de l'Agglomération. L'utilisation du portail Chorus pro permet aux entreprises de déposer leurs factures électroniques, démarche obligatoire pour toutes les entreprises depuis le 1^{er} janvier 2020. Cette utilisation sera optimisée afin d'offrir un retour d'information optimal aux entreprises.
- L'année 2020 est également l'année de mise en œuvre du projet d'évolution de l'organisation financière de l'Agglomération avec le déploiement de cellules financières dépendant de la direction des finances et regroupant des experts des finances dédiées à l'accompagnement des directions sur le volet préparation et exécution budgétaire. La fonction financière sera centralisée au niveau de la direction des finances, mais restera localisée auprès des directions. Ce projet implique également de revoir l'organisation de la direction des finances.



Réunion sur la fiscalité

ZOOM POUR MIEUX COMPRENDRE

LE BUDGET PRÉVISIONNEL 2020

Un juste équilibre entre le développement du territoire et la qualité de vie. Le budget prévisionnel 2020 s'établit à 219,6 M € dont 134,1 M € en fonctionnement et 85,5 M € en investissement dont 72,4 M € de dépenses d'équipement. Il est composé d'un budget principal qui regroupe notamment le fonctionnement des services au public, les charges de personnel et les subventions. Il comprend également plusieurs budgets annexes consacrés à des équipements ou des services qui ont un caractère industriel ou commercial et pour certains une autonomie financière (l'eau, l'assainissement, la collecte des déchets, la chaufferie bois, le golf, l'hippodrome, le pôle nautique...). Une partie du budget de Saint-Brieuc Armor Agglomération est aussi consacré à une attribution de dotations et de fonds de concours aux communes pour qu'elles puissent mener à bien leurs projets.

Quels sont les principes qui fondent ce budget ?

Chaque année, le budget prend en compte les besoins nécessaires pour assurer les services à la population qui font partie des compétences obligatoires de la collectivité (transport, développement économique, politique sociale de l'habitat...). Mais il est aussi construit de manière à répondre aux objectifs et priorités définis par les élus dans le projet de territoire de Saint-Brieuc Armor Agglomération. Pour 2020, le budget prend en compte les programmes et projets définis comme prioritaires par l'assemblée communautaire.

Développement et aménagement du territoire

- → investissement dans l'immobilier d'entreprise : programme TOTEM pour le développement d'un nouveau pôle d'innovation et d'hébergement de startup ;
- → étude et travaux préparatoires à la 3^e phase de travaux du programme TEO ;
- → attractivité du territoire notamment par son développement touristique et son ambition nautique ;
- → développement de l'offre de formation supérieure, de l'insertion professionnelle des étudiants et jeunes diplômés et amélioration des conditions de vie des étudiants.

Cadre de vie et accompagnement social

- → la mise en œuvre du plan climat air énergie territorial : participation à l'appel à projet adaptation au changement climatique et création d'un fonds de chaleur pour encourager l'utilisation d'énergie renouvelable;
- → la participation au budget du centre intercommunal d'action sociale à hauteur d'1 M € afin de maintenir le niveau de service nécessaire pour prendre soin des personnes les plus fragiles ;
- → la prise de compétence santé déclinée dans un contrat local de santé. 90 K € y sont consacrés cette année.

Financement de la crise sanitaire liée au COVID-19

Entre le vote du budget et la rédaction de ce rapport d'activités, la crise sanitaire, économique et sociale liée à la pandémie est venue bousculer la structure financière de l'Agglomération. Le coût de la crise est estimée à 8,5 M € de perte de recettes ou charges nouvelles et création d'enveloppes spécifiques notamment pour l'économie.



- Le renforcement de filières.
- Le renforcement du tissu innovant du territoire.
- Le développement de l'offre d'enseignement supérieur en adéquation avec le tissu économique.
- La valorisation de nos atouts touristiques et la structuration de l'offre autour de l'agrément et des affaires.
- La définition d'un positionnement de promotion territoriale.

FAVORISER LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE



1 LA STRATÉGIE DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Faits marquants 2017 > 2019



Des liens avec les entreprises

→ L'élaboration du cadre stratégique du développement économique 2018-2024. Voté le 30 novembre 2017 en conseil d'Agglomération, le cadre stratégique économique issu des échanges avec les acteurs économiques du territoire ainsi que les élus communautaires et municipaux détermine les grands enjeux économiques et définit les actions à conduire en priorité. Ce document, enrichi du Projet de territoire, est complété en fonction des besoins conjoncturels.

Ce schéma a été décliné en objectifs et stratégies opérationnelles à partir de 2018.

- → L'élaboration du schéma stratégique de gestion du foncier économique. Elle a débuté au printemps 2018 en concertation avec les communes. Son objectif : définir une stratégie d'aménagement et de développement des parcs d'activités économiques à horizon 2030. Trois grandes orientations ont été validées en conférence des maires :
 - Permettre à la frange littorale nord-ouest de répondre à la demande d'extension d'un ou deux sites.
 - Stabiliser l'offre foncière et valoriser les disponibilités existantes en cœur d'Agglomération.
 - Développer un site dans le bassin de vie de Quintin.
- → La mise en place, en 2018, de l'assistance à maîtrise d'ouvrage (AMO) marketing territorial. Elle permet de déterminer un positionnement et une stratégie d'attractivité. Les acteurs économiques ont proposé de retenir le scénario de la créativité et du renouveau urbain du territoire.
- → La mise en place, en 2018, d'une AMO pour la gestion des équipements économiques. Elle a été confiée au cabinet KPMG. Suite à cette étude, il a été choisi, en 2019, d'étudier le scénario d'une nouvelle SPL dédiée à la gestion de l'immobilier économique.
- → Réalisation, en 2018 et 2019, d'une étude sur un projet d'usine de déshydratation du fourrage. Cette étude est menée à l'échelle du Pays de Saint-Brieuc en lien avec la Chambre d'agriculture, Lamballe Terre et Mer et Kerval. Une des pistes étudiées est le site de l'entreprise Soka, à Quessoy.

- → L'engagement dans l'économie circulaire. En 2018, l'Agglomération a été retenue dans le cadre d'un appel à manifestation d'intérêt régional sur le développement de l'économie circulaire. Trois axes prioritaires ont été identifiés :
 - La boucle alimentaire.
 - Le réemploi et le recyclage.
 - La construction durable et l'aménagement de l'espace.
- → Des soirées éco thématiques. Une soirée a été organisée en février 2019 à l'attention des entreprises et des acteurs économiques afin de faire un retour sur la première année du cadre économique stratégique. En mars, une rencontre a été organisée à l'attention des agriculteurs en partenariat avec la Chambre d'agriculture.



Rencontre avec les agriculteurs

- → Un projet alimentaire territorial. L'Agglomération a missionné, en 2019, la Chambre d'agriculture pour qu'elle réalise un diagnostic en vue de construire un projet alimentaire territorial en 2020-2021.
- → Une convention entre l'Agglomération et la Chambre de métiers et de l'artisanat. Ces deux acteurs se sont rapprochés pour œuvrer ensemble au soutien et au développement de l'artisanat sur le territoire. La convention cadre 2019-2022 se décline, chaque année, par des actions concrètes à mettre en œuvre dans le cadre d'un cofinancement en matière d'économie et d'habitat.



La CMA et l'Agglo partenaires

→ Étude sur une plate-forme de valorisation des produits de la mer. Dans le cadre de la stratégie maritime, l'Agglomération participe, depuis fin 2019, à une étude pilotée par Rich'Ess sur le développement d'une plate-forme technologique mutualisée pour la transformation et la valorisation des produits de la mer (dont les invendus). La mise en service de la plate-forme est envisagée en 2022.



French Tech

→ L'obtention de deux labels. Accompagnée par Zoopôle développement, financée par Saint-Brieuc Armor Agglomération, la communauté Saint-Brieuc Bay, qui réunit 73 startups, a obtenu le label French Tech, en avril 2019. Saint-Brieuc Armor Agglomération a également été labellisée, en juillet 2019, Territoire d'industrie suite à un échange avec l'État et la Région.

CHIFFRES-CLÉS 2 nouveaux labels obtenus pour la reconnaissance de la force économique locale French Tech et Territoire d'industrie

Perspectives 2020 - 2021

- Créer un service territorial d'accompagnement des entreprises au service des entreprises et de la promotion du territoire.
- Instituer une nouvelle gouvernance économique territoriale.
- Créer un binôme chef d'entreprise-élu pour l'accueil des entreprises et la promotion économique hors territoire.
- Créer un groupe thématique commerce représentatif du territoire pour traiter des questions commerciales.
- Définir et mettre en œuvre une stratégie de communication économique et de promotion territoriale afin de renforcer la présence et la visibilité économique de Saint-Brieuc Armor Agglomération à l'extérieur du territoire.

AMÉNAGER LES PARCS D'ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES POUR ACCUEILLIR DES ENTREPRISES

Faits marquants 2017 > 2019

- → L'extension nord des Châtelets (Trégueux). L'aménagement et la commercialisation de la première tranche de l'extension nord des Châtelets ont permis, en 2017, de proposer 11 ha pour l'accueil d'activités économiques.
- → Le PAE du Perray (Trégueux). L'aménagement et la commercialisation de la première tranche du parc d'activités économiques du Perray, à Trégueux, ont permis de proposer 18 lots.
- → PAE du Challonge (Plédran). L'aménagement de l'extension du PAE du Challonge (8 lots) a démarré en 2019 pour une livraison et une commercialisation en 2020.

- → PAE La Colignère (Trémuson). L'aménagement de l'extension du PAE La Colignière (11 lots) a démarré en 2019 pour une livraison et une commercialisation en 2020.
- → Le développement du quai Armez, au Légué (Saint-Brieuc). Il a été décidé d'aménager l'étage du Carré Éric Tabarly (quatre nouvelles cellules) et de réaliser des travaux dans un atelier du Carré Arthaud afin d'accueillir une nouvelle entreprise.





Projet Quai Armez

Travaux Quai Armez

- → Une offre foncière étendue grâce à la fusion et aux transferts. Suite à la fusion des EPCI et au transfert des parcs d'activités communaux à la nouvelle Agglomération, l'offre foncière de Saint-Brieuc Amor Agglomération est de 69 parcs d'activités. La Zac de Beaucemaine (Ploufragan) a été reprise en gestion foncière.
- → Atelier-relais à Plœuc-l'Hermitage. Les travaux de construction ont démarré en juin 2019 pour une réception programmée début 2020.
- → Atelier-relais à Tréveneuc. Des études ont été lancées, en 2019, afin de réhabiliter Le Coin des malins, à Tréveneuc, en atelier-relais.
- → Réhabilitation des anciennes brasseries de Quintin.

 Une étude de faisabilité et une étude d'opportunité sont menées pour déterminer si un pôle économique autour du lin pourrait être créé à la place des anciennes brasseries de Quintin.
- → Site de Brézillet (Ploufragan). Une étude a été réalisée en 2019 sur ce site afin de donner une nouvelle vocation à l'ancien centre de tri, au marché de gros et au foncier nu face au centre de tri. Il s'agit de créer un pôle dédié aux loisirs sportifs indoor et aux sports nature. Un appel à projets sur le site du marché de gros sera lancé début 2020.





Marché de gros extérieur et intérieu

→ Le Totem de l'innovation. L'Agglomération travaille, depuis 2018, sur un projet de Totem de l'innovation en partenariat avec la Chambre de commerce et d'industrie des Côtes d'Armor et la Région Bretagne. Il s'agit d'un centre dédié à l'innovation et l'entrepreneuriat. Depuis 2019, un travail sur la réhabilitation du bâtiment de l'ancienne Caf (Saint-Brieuc) est mené en vue d'une consultation de maîtrise d'œuvre en 2020.



Des acteurs du Totem de l'innovation

- → Ces 3 opérations sur Quintin, Ploufragan et Saint-Brieuc participent à la volonté de l'Agglomération de **réhabiliter des friches et ainsi éviter la consommation foncière** par des espaces nouveaux.
- → Dissolution du Syndicat mixte de la Technopole. Ce syndicat a été dissolu en 2018 et l'Agglomération a repris la gestion immobilière de l'Espace sciences et métiers, de l'ISPAIA, du pôle Biotech et des hôtels d'entreprises Keraïa.
- → CAP 1 et 2. Le marché de gestion immobilière de CAP 1 et 2 a été attribué, en 2019, à la SEM Baie d'Armor entreprises.



CAP entreprises

CHIFFRES-CLÉS

28 projets d'implantations

accompagnés sur les parcs d'activités de l'Agglomération.

300 demandes

d'implantations foncières ou immobilières.

183 700 m² de terrains acquis

pour développer les parcs d'activités économiques. *(chiffres de 2017 à 2019)*

Perspectives 2020 - 2021

- Quai Armez, engager les travaux au Carré Éric Tabarly (étage) et à l'ancienne Maison des Douanes et implanter les entreprises sur les nouveaux espaces libérés au Carré Arthaud (savonnier O Capitaine).
- Au Légué, engager une étude d'optimisation foncière avec le syndicat mixte et la CCI sur le bassin Le Gualès de Mézaubran, sur l'île aux lapins et sur les friches GRDF.

- Desservir les entreprises industrielles et de service en très haut débit d'ici fin 2022 pour le territoire de Saint-Brieuc Agglomération (Orange) et d'ici 2026 pour le reste de l'intercommunalité (Mégalis).
- Diversifier les activités de l'aéroport.
- Permettre l'implantation de projets de production sur les franges du territoire (politique d'ateliers-relais à Plœuc-L'Hermitage et Tréveneuc).
- Mettre en œuvre un parcours résidentiel des entreprises.
- Densifier et optimiser le foncier des PAE. En 2020, l'Agglomération prévoit notamment de poursuivre son accompagnement de Genesis Baie d'Armor.
- Aménager et anticiper les besoins fonciers. D'ici la fin du mandat 2020, l'Agglomération souhaite engager l'appel à projets sur le site du marché de gros à Brézillet. Ensuite, une réflexion sur la maîtrise foncière de sites en friche (site Guyader, à Saint-Brandan, site Société pétrolière de distribution, à Ploufragan, ex Stalaven, à Saint-Brieuc, friche ex GDF au Légué) pourra être menée.
- Entretenir et moderniser les parcs d'activités économiques.
- Réaliser un programme immobilier sur le secteur gare comprenant des espaces de coworking, de télétravail, de bureaux. Dans ce programme figure le projet de Totem de l'innovation. Les travaux de réhabilitation de l'ancien bâtiment de la Caf est prévue en 2021 pour une ouverture en 2022. L'appel à candidatures des startups est envisagé pour 2021 et le lancement de l'incubateur en 2022.

ACCOMPAGNER LES ENTREPRISES ET PROSPECTER

Faits marquants 2017 > 2019

→ Convention de partenariat avec la Région Bretagne. En 2017, la complémentarité Agglomération-Région, les dispositifs d'aides aux entreprises de l'Agglomération et le Service public d'accompagnement des entreprises (SPAE) ont été définis.





Aides agricoles

→ Le fort développement des aides aux entreprises.

- Le dispositif d'aide à l'installation agricole en 2017.
- Les aides aux entreprises en 2018 : aide aux projets à fort impact sur l'emploi, Pass commerce et artisanat, dispositif Esprit startup.
- Une aide à l'immobilier d'entreprise a été créée en juillet 2018.
- En avril 2019, une aide à l'immobilier d'entreprise dans les centralités a complété le panel d'aides aux entreprises.
- → Développement du Quai Armez (Saint-Brieuc). En 2017, Bodemer et Des Ronds dans l'eau se sont installés Quai Armez.

- → Réflexion sur des projets de boucle énergétique industrielle (2017).
- → Renaissance de l'ancien site de Chaffoteaux. En 2018, l'Agglomération a accompagné la reprise de l'ancien site de Chaffoteaux (Ploufragan) et la création et commercialisation du site baptisé Genesis Baie d'Armor.



Genesis Baie d'Armor

→ Renforcement de l'action économique. 2019 est marquée notamment par un renforcement du lien élus / entreprises par l'organisation de visites (Socanvol, Azic, Noba, Bio Armor, Metafer). Des outils de promotion et de prospection économique ont été mis en œuvre via une AMO prospection d'entreprises.







Aides économiques

→ Soutien à des événements économiques. L'Agglomération a soutenu les deux éditions de Grand Ouest Innovation (2018 et 2019) organisées par Zoopôle développement au carré Rosengart ainsi que le Startup week-end (2019).



Grand Ouest innovation

CHIFFRES-CLÉS

115 entreprises soutenues financièrement, de 2017 à 2019, pour un montant total de près de 1,8 M€.

984 emplois en CDI et équivalent temps plein ont été maintenus ou créés, de 2017 à 2019, suite aux aides accordées par l'Agglomération.

68 % des entreprises aidées en 2019 sont des TPE qui ont bénéficié du Pass commerce artisanat.

10 % des entreprises aidées en 2019 sont des exploitations agricoles qui ont bénéficié de l'aide à l'installation agricole.

Perspectives 2020 - 2021

- Soutenir financièrement les projets d'entreprises en adaptant les aides. Il s'agit, par exemple, de réfléchir à la création d'une aide à l'innovation ou de différencier la reprise de friches et la construction pour l'attribution de l'aide à l'immobilier.
- Réaliser un diagnostic interne de ce que réalise Saint-Brieuc Armor Agglomération en matière d'économie sociale et solidaire et définir une stratégie ESS.
- Favoriser la création d'un réseau de chaleur industriel. Des études sont prévues en 2020 pour de premières installations envisagées en 2021-2022.
- Définir et établir, au second semestre 2020, une stratégie pour coconstruire un Projet alimentaire territorial.
- Faciliter le développement de l'économie circulaire, nouveau modèle de développement territorial (projets d'usine de déshydratation et de déchèterie du futur).
- Accompagner les entreprises dans la transformation digitale. L'Agglomération va cofinancer (25 000 €) le poste de chargé de mission au sein du Zoopôle développement dédié à l'animation de la French Tech (budget 2020).

DÉPLOYER LA FIBRE OPTIQUE

Faits marquants 2017 > 2019

- → Fin des études de la phase 1 de la zone Mégalis, en 2019. Mégalis a rencontré beaucoup de difficultés sur cette
- phase 1 et a dû changer son mode opératoire pour les autres phases. Bouygues Axione a obtenu le déploiement de la phase 2 et, sous condition, la phase 3. L'opérateur a un nombre de prises à faire par an et des pénalités en cas de non-respect des objectifs. Au moindre blocage sur une commune, l'opérateur ira sur un autre secteur.
- → Dans l'attente du raccordement en fibre optique, une armoire du Vieux-Bourg a été «opticalisée» en 2019 afin d'améliorer le débit de 215 prises.

→ Une réflexion a été engagée sur la gestion des réseaux de l'Agglomération. En effet, elle est propriétaire de réseaux pouvant accueillir la fibre optique dans les zones d'activités, à Plourhan et Binic-Étables-sur-Mer, et ils intéressent des services extérieurs (police nationale, pompiers, hôpitaux, université, opérateurs de téléphonie...).

ZOOM POUR MIEUX COMPRENDRE



Pour le déploiement de la fibre optique, l'Agglomération est divisée en deux zones : les zones AMII et les zones Mégalis Bretagne.

LA ZONE AMII

En 2010, l'État a lancé un appel à manifestation d'intention d'investissement (AMII) auprès des opérateurs de téléphonie afin de déployer la fibre optique dans les zones denses. En 2012, le déploiement de la fibre optique pour les communes de Saint-Brieuc Agglomération (Hillion, Langueux, La Méaugon, Plédran, Plérin, Ploufragan, Pordic-Tréméloir, Saint-Brieuc, Saint-Donan, Saint-Julien, Trégueux, Trémuson, Yffiniac) a été confié à Orange qui finance l'opération. Le déploiement prévu initialement de 2013 à 2020 a été prolongé jusqu'en 2022.

LA ZONE MÉGALIS

Le déploiement de la fibre dans les 19 autres communes de l'Agglomération est confié au syndicat mixte Mégalis Bretagne (Europe, État, Région et EPCI). Cette opération est financée par l'Agglomération à hauteur de 11 100 000€ (445 € la prise). Le déploiement initialement prévu de 2013 à 2030 a été ajusté à 2013-2026. Il comprend trois phases :

- → de 2014 à 2020 (phase 1) : Le Leslay, Saint-Gildas, Le Fœil, Le Bodéo, Saint-Carreuc, Lantic et Tréveneuc.
- → de 2019 à 2023 (phase 2) : La Harmoye, Lanfains, Quintin, Plaine-Haute, Plaintel, Plœuc-L'Hermitage, Plourhan, Saint-Bihy, Saint-Brandan.
- → de 2024 à 2026 (phase 3) : Binic-Étables-sur-Mer, Lanfains, Le Vieux-Bourg, Plaintel, Plœuc-L'Hermitage, Saint-Quay-Portrieux.

Perspectives 2020 - 2021



La fibre sur tout le territoire d'ici 2026

- En 2020, des travaux seront réalisés afin d'assurer la montée en débit de 83 foyers à Plaintel et Saint-Brandan dans l'attente de la fibre (phase 3). L'opération est financée à 50 % par la Région et à 50 % par l'Agglomération. La mise en service est prévue en 2021.
- Un nouveau plan de financement du programme Mégalis va être établi en 2020.
- La zone AMII devrait être complètement équipée en fibre optique en 2020-2022.
- La distribution en fibre optique doit se dérouler de 2020 à 2021 en zone Mégalis (phase 1).

DÉPLOYER UNE COUVERTURE CIBLÉE EN TÉLÉPHONIE MOBILE

Faits marquants 2017 > 2019

- → En janvier 2018, le New deal a été signé entre le gouvernement et les opérateurs de téléphonie. Cet accord vise à améliorer la couverture numérique des territoires. Les opérateurs de téléphonie mobile se sont engagés à équiper 5 000 sites d'ici 2025. Chaque année, au niveau national, une liste de 600 à 800 sites est transmise aux opérateurs. Ils ont l'obligation d'installer une antenne dans les 24 mois qui suit l'arrêté. Les Côtes d'Armor sont déjà bien couvertes. Elles ne seront donc dotées que de 3 à 6 sites par opérateur, chaque année, définis par une équipe projet départementale.
- → Sur le programme 2018-2019, la commune de Tréveneuc a été choisie par Saint-Brieuc Armor Agglomération et retenue par la Préfecture.
- → Sur le programme 2019-2020, l'Agglomération est en attente d'une réponse de la Préfecture pour la commune de Lanfains.

IMPULSER DES EMPLOIS



1) LES ACTIONS POUR L'INSERTION PROFESSIONNELLE

Faits marquants 2017 > 2018

→ La plate-forme d'Insertion sociale et professionnelle.

Créée en 2017, elle a vocation à perdurer jusqu'en 2020. Tous les ans, des adaptations sont opérées en fonction des besoins des publics, du contexte économique, de l'emploi local, des budgets alloués et des orientations retenues au vu du bilan de l'expérimentation. Elle se décline en cinq axes d'intervention :

- AXE 1 : repérer, accueillir, informer (via notamment le centre ressources multimédia de l'Espace initiative emploi) et délivrer un accompagnement de premier niveau (accompagnement des femmes en situation sociale et économique précaire, soutien aux jeunes via la Mission locale, préparation à l'emploi...).
- AXE 2: lever les freins à l'emploi avec des ateliers d'initiation informatique (partenariat avec AGIRabcd), avec le fonds d'aide aux jeunes, avec des solutions de garde d'enfants ou encore avec des actions d'apprentissage du français pour des personnes d'origine étrangère...
- AXE 3 : délivrer un accompagnement socioprofessionnel via la clause d'insertion sociale (CIS) dans les marchés publics, les coopératives jeunesse de service (CIS), les chantiers écoles ou encore via des aides à l'installation et au développement de nouvelles activités pour les structures de l'IAE.
- AXE 4 : accompagner la création d'activités pour les publics en insertion par les coopératives d'activités et d'emploi (Avant-Premières et Bâti-Premières).
- AXE 5 : développer des actions spécifiques d'insertion et de cohésion sociale via, par exemple, l'auto-réhabilitation accompagnée (ARA) par les Compagnons bâtisseurs. Cet axe a été rajouté en 2018.



Compagnons bâtisseurs

→ Délocalisation des actions. En 2018 et en 2019, les actions de la plate-forme ont été renforcées et délocalisées dans les communes de l'Agglomération afin de garantir une meilleure équité des services à la population.

- → Développement des actions vers les demandeurs d'emploi. Des rencontres avec les demandeurs d'emploi, des permanences emploi / formation, des ateliers et des forums vers l'emploi ont été initiés à partir de 2018. Diverses manifestations à l'échelle de l'Agglomération ont été organisées en 2019 pour favoriser le rapprochement des demandeurs d'emploi, des entreprises, des acteurs de l'emploi et de la formation.
- → L'accompagnement vers l'emploi et l'initiation à internet. Ces actions ont été prioritaires en 2019 et notamment sur les territoires excentrés.



CHIFFRES-CLÉS

5 forums / 2 cafés emploi, formation, remobilisation en 2019.

3 295 visiteurs ont fréquenté ces forums et cafés.

189 entreprises ont participé aux forums et cafés de 2019.

93 partenaires de l'emploi, de l'insertion et de la formation se sont associés aux événements.

60 marchés

accompagnés pour la clause insertion en 2019.

43 738 heures d'insertion réalisées, en 2019, et 193 demandeurs d'emploi en ont bénéficié.

DES ACTIONS EN DIRECTION DES PUBLICS LES PLUS FRAGILES

Faits marquants 2017 > 2018

- → Action Déclic. Cette action d'aide au retour à l'emploi des publics de rue est conduite en partenariat avec le Trait d'union, Armor emploi, Adaléa et la Ville de Saint-Brieuc.
- → Actions de lutte contre les plantes invasives. Six actions ont été menées en 2019 en partenariat avec le pôle logement-hébergement d'Adaléa et la direction de l'eau et de l'assainissement de l'Agglomération. Chaque action a réuni une vingtaine de personnes.
- → Action d'auto-réhabilitation accompagnée. Elle se déroule avec les Compagnons bâtisseurs dans des logements des quartiers prioritaires et du parc privé de Saint-Brieuc Armor Agglomération.
- → Soutien à Itinérance 22 pour l'insertion sociale et professionnelle des gens du voyage.
- → Soutien à la Mission locale et au Fonds d'aide aux jeunes / aide d'urgence.
- → Actions dans les quartiers prioritaires. Dans le cadre du Programme national pour la rénovation urbaine, la facilitatrice de l'Espace initiative emploi travaille au développement d'actions d'insertion s'adressant prioritairement aux habitants des quartiers prioritaires de la politique de la ville. Ces actions permettent aux structures d'insertion pour l'activité économique du territoire de développer des projets et des activités en utilisant la mutation du quartier comme levier pour l'emploi. Un travail est actuellement en cours sur la déconstruction sélective afin de valoriser les matériaux encore utilisables d'un bâtiment voué à être détruit. Ce processus est totalement ancré dans l'économie circulaire et les problématiques de développement durable : réduction des déchets, économie de ressources, réduction des coûts, insertion sociale et professionnelle.



Adaléa



Métallotrope



Espace initiative emploi



Favoriser la proximité



CHIFFRES-CLÉS

Le soutien financier de l'Agglomération au titre de l'insertion apporté aux structures

d'insertion sociale et professionnelle s'élève :

- → à plus de 417 000 € en 2017.
- → à plus de 420 000 € en 2018.
- → à plus de 435 000 € en 2019.

- 3 % de chômage

dans l'Agglomération en 2019.

- 1 % de chômeurs longue durée

dans l'Agglo en 2019. En revanche, le chômage des femmes et des seniors continuent à augmenter. Le chômage des jeunes, lui, se stabilise sur notre territoire.

FORMER ET INNOVER



Faits marquants 2017 > 2019

- → Élaboration du cadre stratégique de l'enseignement supérieur et de la recherche. En 2017, au vu du développement de l'enseignement supérieur et de la recherche sur le territoire et de l'investissement important de l'Agglomération, il est devenu nécessaire de définir les objectifs de développement en matière d'offres de formations, d'équipements et de conditions de vie étudiante. Les cabinets DMS et SYNAPSE ont accompagné l'Agglomération. Leur travail a permis de définir un cadre stratégique dont les objectifs sont de :
 - renforcer l'accompagnement vers l'enseignement supérieur ;
 - développer une offre de formation spécialisée sur les domaines d'excellence du territoire;
 - consolider le socle de formations universitaires et développer une offre croisée entre les filières ;
 - accompagner le développement des entreprises et du territoire par une offre de formation adaptée ;
 - améliorer les conditions de vie des étudiants et l'attractivité ;
 - doter l'Agglomération des équipements structurants permettant le développement des connaissances, de la recherche et de l'innovation.

La mise en œuvre de ces axes stratégiques doit permettre à l'Agglomération de positionner Saint-Brieuc comme ville étudiante à part entière et d'afficher 10 000 étudiants à l'horizon 2025 (environ 6 000 à ce jour).

→ Saint-Brieuc terre de recherche. L'IETR, laboratoire de recherche situé à l'IUT de Saint-Brieuc, est au cœur d'un projet majeur de recherche collaborative, labellisé par deux pôles de compétitivité : le pôle Images et réseaux et le pôle EMC² (matériaux). L'équipe de chercheurs briochins travaille sur la miniaturisation des antennes, les dispositifs d'intégration et l'élargissement de leurs bandes de fréquence. En 2017, Saint-Brieuc Armor Agglomération a décidé de soutenir financièrement (50 000 € sur 3 170 600 €) ce projet qui impactera le naval militaire, l'aéronautique civile, mais aussi les objets connectés.



Soutenir la recherche

→ Colloque national de l'association des villes universitaires de France à Saint-Brieuc. Les 14 et 15 septembre 2017, plus de 100 acteurs de l'enseignement supérieur et de la recherche (élus, présidents d'universités) sont venus de toute la France au Campus Mazier pour échanger et travailler sur la thématique «La proximité, facteur d'excellence» en présence de la ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, Frédérique Vidal.



Journée d'intégration des étudiants

- → Grand ouest innovation. Une dizaine d'acteurs locaux du développement économique, de l'innovation et de la culture scientifique se sont mobilisés autour d'un salon dédié à l'innovation organisé en 2018 et 2019. Il a permis au grand public de découvrir une cinquantaine de startups locales et régionales et leurs produits innovants.
- → Le développement de la cyber sécurité. Les travaux d'agrandissement du pôle Sécurité défense du Cnam Bretagne (Ploufragan) ont débuté le 3 juillet 2018. Depuis septembre 2019, cet agrandissement permet aux étudiants (capacité de plus de 90 étudiants) de suivre une des cinq formations enseignées sur le site. L'Agglomération a accompagné ce projet à hauteur de 250 000 € pour la construction (sur 2 000 000 €) et de 50 000 € pour l'équipement (sur 212 000 €).

→ Le développement de l'offre de formations supérieures.

Dans le cadre de son Projet de territoire 2018-2025, Saint-Brieuc Armor Agglomération s'est fixé un objectif de 10 000 étudiants à l'horizon 2025. Pour l'atteindre, elle mise sur l'amélioration des conditions de vie des étudiants et sur l'élargissement de l'offre de formation supérieure. En 2018, trois groupes de travail ont été mis en place :

- Un groupe pour la création d'une formation d'ingénieurs matériaux en alternance à l'IUT de Saint-Brieuc et en partenariat avec l'ESIR, l'école supérieure d'ingénieur de Rennes.
- Un groupe pour l'accueil de la formation Paces (première année de médecine) à Saint-Brieuc.
- Un groupe pour l'ouverture d'une classe préparatoire Biologie, chimie, physique et sciences de la terre (BCPST) pour compléter l'offre existante.

- → Le soutien à la recherche et au développement. En 2018, l'Agglomération a reconduit son adhésion au Guichet unique organisé par la Région pour le soutien aux projets collaboratifs labellisés par les pôles de compétitivité. Elle participe à hauteur de 30 % au financement des collectivités au profit des projets labellisés par les pôles Valorial (l'aliment de demain), Images et Réseaux et EMC² (composite). En 2018, le soutien aux projets collaboratifs labellisés s'est élevé à 43 000 €. Depuis 2006, l'Agglomération a soutenu la recherche et le développement via les pôles de compétitivité à hauteur de 419 551 €.
- → L'entrepreneuriat étudiant. Pour sensibiliser les étudiants à la création d'entreprise, deux programmes sont soutenus par l'Agglomération depuis 2018 :
 - Les Entrepreneuriales développées par PÉPITE Bretagne Loire et Zoopôle développement ;
 - Entreprendre pour apprendre (EPA) qui permet à des collégiens, lycéens et étudiants de présenter leurs projets à des entrepreneurs et à des acteurs économiques régionaux lors du salon régional annuel EPA.
- → Les sciences à l'honneur dans l'Agglomération. Depuis 2018, l'Agglomération soutient à hauteur de 72 500 € Le Temps des sciences et l'Espace des sciences et des métiers afin de développer des actions de promotion de la culture technique et scientifique, tout au long de l'année, et de sensibiliser les jeunes aux sciences.
- → La création et la labellisation de l'observatoire territorial du logement étudiant. Saint-Brieuc Armor Agglomération a répondu, en 2018, à un appel à manifestation d'intérêt (AMI) lancé par plusieurs associations pour la mise en œuvre d'observatoires du logement étudiant (OTLE). L'instance de pilotage de l'observatoire est le comité local stratégique de l'enseignement supérieur (CLOS). L'Agglomération a obtenu la labellisation de son OTLE en 2019 et intègre ainsi le réseau national.
- → La création et la labellisation du Campus connecté. En 2018, l'Agglomération s'est investie dans l'appel à projets «Campus connecté» lancé par le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche. Depuis la rentrée 2019, des étudiants, dont la procédure Parcours sup n'a pas abouti, peuvent suivre à distance, mais avec un accompagnement personnalisé, une première année de formation supérieure dans un tiers lieu dédié.
- → L'ouverture de médecine. Grâce à un partenariat entre l'université Rennes 1, l'hôpital de Saint-Brieuc et l'IFPS, 19 étudiants suivent le cursus Paces depuis l'IFPS à Saint-Brieuc. Les cours magistraux et les travaux dirigés sont transmis par visioconférence depuis Rennes. Cette initiative se consolidera avec la réforme des formations de santé et se développera dès la rentrée 2020.



Paces à l'IFPS

- → Le schéma local de l'enseignement supérieur et de la recherche. Ce schéma, voté en 2019, est une déclinaison opérationnelle de l'axe «Renforcer et mailler l'enseignement supérieur, la recherche et l'innovation» du cadre stratégique du développement économique de Saint-Brieuc Armor Agglomération. Le premier enjeu du schéma est d'anticiper les échéances, en particulier celle du contrat de plan État-Région 2021-2027. Le deuxième enjeu est de se donner les moyens de transformer les opportunités, notamment en mobilisant une nouvelle extension pour le campus Mazier : le collège Beaufeuillage.
- → L'ouverture du chantier du futur restaurant universitaire au campus Mazier. Le chantier du futur RU, qui aura une capacité de 800 repas par jour, a débuté en 2019. Sa livraison est prévue pour septembre 2020. Saint-Brieuc Armor Agglomération soutient ce projet à hauteur de 500 000 € (sur 3 millions d'euros).
- → L'élaboration des contrats de plan État-Région (CPER) 2021-2027. Les travaux d'élaboration ont démarré le 12 septembre 2019.

Perspectives 2020 - 2021

Les modalités et les maquettes financières des CPER 2021-2027 seront définies en 2020. Le CPER 2021-2027 doit permettre la réalisation d'équipements stratégiques en matière d'enseignement supérieur. Les principales perspectives 2020-2025 présentées dans le Schéma local de l'enseignement supérieur voté en octobre 2019 :

- développer et promouvoir l'offre de formation supérieure de l'Agglomération ;
- ouvrir un Campus connecté ;
- ouvrir une classe préparatoire BCPST (vétérinaire) ;
- créerunelicence numérique «couteau suisse» par apprentissage portée par le Cnam Bretagne (formation Bac+3 prévue dans le cadre du projet Totem de l'innovation);
- créer une formation d'ingénieur matériaux en alternance à l'IUT de Saint-Brieuc (ouverture prévue en septembre 2021) ;
- ouvrir une école d'ingénieur en génie numérique, adaptée à l'agri-agro et à l'environnement, portée par le Cnam Bretagne (ouverture en 2023) ;
- soutenir les projets de développement de formations portés par les lycées, les CFA de Plérin et Ploufragan, le Cnam et l'Afpa de Langueux ;
- ouvrir une licence Santé au campus (ouverture en 2020) ;
- consolider les formations universitaires existantes et développer de nouvelles formations à travers l'élaboration d'un contrat d'objectifs et de moyens avec les universités;
- favoriser l'insertion professionnelle des étudiants et des jeunes diplômés ;
- mobiliser les professionnels dans l'élaboration des formations et leur proposer d'assurer certains enseignements (comme la communauté médicale autour de la Paces);
- développer l'attractivité étudiante et mobiliser la Contribution de vie étudiante et de campus (CVEC) sur le territoire ;
- rénover l'offre d'habitat à destination des étudiants ;
- soutenir les programmes de recherche sur le territoire;
- accueillir la chaire nationale agri-agro du Cnam à Ploufragan;
- créer un espace de coworking dédié à la recherche pluridisciplinaire sur le campus ;
- construire une bibliothèque universitaire.

L'OFFICE DE TOURISME ET DES CONGRÈS DE LA BAIE DE SAINT-BRIEUC





Principales actions 2017 > 2019

- → En 2017, la ligne Bretagne grande vitesse a placé Saint-Brieuc à 2 h 06 (TGV direct) de Paris, les jeudi et vendredi soirs. D'importantes opérations de communication ont visé à développer les courts séjours. Une navette TUB vers les stations balnéaires à l'arrivée des TGV du week-end est expérimentée.
- → Des parcours découverte du patrimoine en autonomie pour le visiteur (« Patrimoine en poche ») ont été réalisés en 2017. Ils sont à disposition des visiteurs et des habitants pour découvrir le patrimoine de Saint-Brieuc et de Quintin.
- → En 2017, Rock'n Toques, la streetfood gastronomique du festival Art Rock, a fêté ses 10 ans. La Baie de Saint-Brieuc est un territoire reconnu comme destination gastronomique européenne d'excellence (2015). Elle a également reçu en 2016 une Victoire de la Bretagne.
- → En 2018, **l'office de tourisme a déménagé** de la rue Saint-Gouéno (Saint-Brieuc) vers le centre inter-administratif.
- → Une nouvelle collection de parcours en autonomie, «Balades en poche» (en 2018) répond à une demande de balades courtes distances sur les sites touristiques emblématiques du territoire
- → Deux magazines de promotion touristique sont créés en 2018 (et réédités en 2019) : un magazine touristique, outil de séduction pour renforcer l'attractivité du territoire et présenter l'offre touristique et de loisirs, et un magazine gourmand, outil de promotion valorisant la gastronomie, ses acteurs, ses produits locaux et ses savoir-faire.
- → En 2019, la rédaction de la nouvelle stratégie de développement touristique a démarré en concertation avec les deux offices de tourisme des stations classées et la petite cité de caractère de Quintin.



- → Un document d'appel est créé afin de présenter les quatre thématiques fortes du tourisme dans la Baie de Saint-Brieuc : nature, maritime, urbain, gourmand. Il est utilisé lors des opérations de promotion, d'accueil presse, d'événementiel, etc.
 - → Des parcours de découverte traduits en langues étrangères ont été créés, en 2019, à Quintin.

Perspectives 2020 - 2021

- Stratégie numérique. La refonte du site internet, associant les stations et avec intégration d'un module sport nature, a démarré et la mise en ligne du site est prévue pour décembre 2020.
- Démarche qualité classement de l'office. Pour décembre 2020, l'office de tourisme de la baie de Saint-Brieuc vise l'obtention de la marque qualité tourisme et son classement en catégorie 1.
- Qualification de l'offre. L'office souhaite encore mieux informer les visiteurs. Il projette de produire de nouveaux outils d'appui au séjour adaptés aux typologies de visiteurs. Il est, par exemple, prévu qu'il sorte quatre nouveaux parcours «GR34 en poche» qui favorisent l'itinérance et la mobilité douce grâce aux transports en commun.
- Gastronomie. L'office souhaite inscrire Rock'n Toques comme événement durable en favorisant les circuits-courts et les partenariats locaux ainsi qu'en travaillant sur les contenants et le traitement des déchets en étroite collaboration avec Art Rock.

CHIFFRES-CLÉS

3,5 M de nuitées

dont 38 % en juillet et août.

8 M de visites

dont 51 % de touristes et 49 % d'excursionnistes.

38 % de primo visiteurs

285 000 sessions

sur le site internet (+7 % entre 2017 et 2019).

8 900 abonnés facebook

2 700 abonnés Instagram

De 2018 à 2019, la taxe de séjour

a augmenté de 23 % pour les hôtels, de 77 % pour les meublés et de 10 % pour les campings.

(chiffres pour 2019)



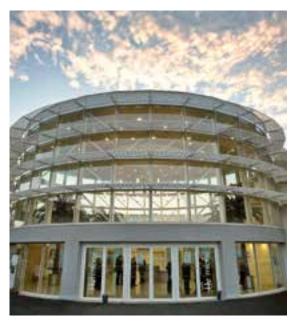
Provenance des visiteurs français

2 LE TOURISME D'AFFAIRES

→ Le bureau des congrès de la baie est la porte d'entrée en matière de tourisme d'affaires sur la baie de Saint-Brieuc.

Il accompagne de A à Z les organisateurs de manifestations professionnelles. À l'écoute des clients, il organise la location des salles, la gestion de l'hébergement et des transports, les soirées de gala... Il fait la promotion de la destination affaires et est actif dans des réseaux dédiés aux congrès nationaux.

Le bureau des congrès travaille en étroite collaboration avec le palais des congrès (SBEC) chargé, depuis la nouvelle délégation de service public attribuée en 2016, de la promotion et de la commercialisation du plus grand palais des congrès de Bretagne.



Palais des congrès

→ Subventions de l'Agglomération aux associations et organismes sur le budget de l'office de tourisme.

2017	2018	2019

ÉVÉNEMENTS SOUTENUS PAR LE BUDGET TOURISME / SAISON TOURISTIQUE					
COUPE FLORIO (tous les 2 ans)	30 000 €	-	30 000 €		
LES TERRALIES	10 000 €	-	-		
ASSO POUR LE GRAND LÉJON	1 000 €	1 000 €	Non demandée		
FÊTE MARITIME (Plérin)	2 000 €	2 000 €	2 000 €		

, - ,		2 000 0	2 000 0			
ÉVÉNEMENTS LIÉS À LA GASTRONOMIE						
FÊTE DE LA MORUE (Binic, Terre-Neuve Islande)	2 000 €	2 000 €	2 000 €			
FESTIVAL DE LA GASTRONOMIE (Quintin)	2 000 €	2 000 €	2 000 €			
FÊTE DE LA MOULE (Hillion, Les Amis de la moule)	2 000 €	2 000 €	2 000 €			
CONFRÉRIE DES CHEVALIERS DE LA COQUILLE SAINT-JACQUES	1 000 €	1 000 €	1 000 €			
FÊTE DE LA COQUILLE SAINT-JACQUES Saint-Quay-Portrieux (tous les 3 ans) Comité départemental des pêches	-	35 000 €	-			
CÔTISATION DESTINATION SAINT-BRIEUC – PAIMPOL – LES CAPS (Pays de Saint-Brieuc - PETR)	104 000 €	104 000 €	104 000 €			
ADHÉSION CÔTES D'ARMOR DESTINATION	-	25 712 €	-			
CÔTES D'ARMOR DESTINATION CAMPAGNE D'ATTRACTIVITÉ	-	5 000 €	5 000 €			



Rock'n Toques



Un nouvel office de tourisme



Les éditions

DONNER ENVIE DE VENIR DANS L'AGGLOMÉRATION



Faits marquants 2017 > 2019

- → Suite à la création de Saint-Brieuc Armor Agglomération au 1^{er} janvier 2017, **un logo et une identité visuelle** ont été imaginés. Cette mission a été confiée à l'agence Médiapilote. Le logo met en évidence les forces de la terre et de la mer. Une idée renforcée par la signature «La terre, la mer, l'avenir en commun».
- → En 2017, l'Agglomération a communiqué autour de l'arrivée de la ligne à grande vitesse à Saint-Brieuc et sur les travaux du Pôle d'échanges multimodal. Saint-Brieuc Armor Agglomération se positionne comme LA destination mer bretonne la plus proche de Paris en TGV. Elle a également communiqué sur un chantier connexe, celui du tracé du Transport Est-Ouest, bus à haut niveau de service destiné à relier les deux extrémités de Saint-Brieuc. Là, ce sont les habitants, ambassadeurs de leur ville, qui ont été mis en avant par l'agence Des Ronds dans l'eau. En 2018, le chantier TEO comprenait la destruction du Chapeau de gendarme, ouvrage emblématique de Saint-Brieuc. Pour marquer l'événement, l'Agglomération a proposé des animations graff « Chapeau les murs ».





Chapeau les murs

- → En 2017, 2018 et 2019, l'Agglomération a participé au **salon de l'immobilier d'entreprises**, à Paris, avec les Agglomérations de Lorient, Quimper et Lannion.
- → En 2018, l'Agglomération a lancé une campagne de communication sur le **nautisme dans la baie de Saint-Brieuc**. Cet été-là, l'Agglomération a accueilli deux grands événements nautiques : le Trophée des multicoques, à Saint-Quay-Portrieux, et la Solitaire URGO Le Figaro, à Saint-Brieuc. Un bloc-marque Ambition nautique a été créé pour l'occasion.
- → Autre axe de communication développé à partir de 2018 : le développement économique. La direction communication s'est fortement impliquée dans la démarche de marketing territorial. Objectif : développer une stratégie pour donner envie aux chefs d'entreprise de s'installer dans l'Agglomération.

- → Un travail de vulgarisation du **Projet de territoire** de Saint-Brieuc Armor Agglomération a été réalisé avec :
 - Un hors-série de 12 pages inséré dans le magazine de l'Agglomération.
 - Une exposition « Cap vers 2030 » créée et présentée à la Foire exposition des Côtes d'Armor.



Exposition Cap vers 203

- → En 2017, 2018 et 2019, l'Agglomération a communiqué sur le festival Photoreporter (rebaptisé Photo Festival en baie de Saint-Brieuc, en 2019), un événement culturel qu'elle organise dans différents lieux.
- → En juin 2019, la Halle d'athlétisme Maryvonne Dupureur, à Saint-Brieuc, a fait l'objet d'une journée d'inauguration.
- → En septembre 2019, c'est la phase 2 du programme PEM-TEO qui a été inaugurée.







- → Chaque année, la direction communication a une action transversale qui concourt à deux objectifs :
 - informer les citoyens ;
 - promouvoir l'action de la collectivité et de ses services.

Pour cela, la direction travaille en collaboration avec de nombreux partenaires et s'appuie sur des services en interne pour créer des synergies. Pour assurer ces missions, elle dispose également :

- des outils institutionnels qui permettent d'informer les citoyens et les élus des communes membres : le magazine, le site internet, les réseaux sociaux...
- d'une équipe qui prend en main la réalisation de l'ensemble des supports et plans de communication pour les services de la communauté d'Agglomération, mais également pour des tiers dans le cadre de partenariats.



Perspectives 2020 - 2021

- Saint-Brieuc Armor Agglomération va poursuivre, accentuer et mettre en avant son travail en faveur du développement économique. La direction communication occupera une position centrale dans la démarche de marketing territorial. La mise en place d'une newsletter économique va être proposée aux nouveaux élus.
- La direction communication va travailler sur **la création d'un nouveau site internet** qui sera mis en ligne pendant l'été 2020. Elle va intégrer davantage de vidéos sur ses différents supports numériques et notamment sur les réseaux sociaux.
- L'Agglomération va préciser sa charte graphique afin de créer une identité visuelle encore plus forte.
- Le golf de la baie de Saint-Brieuc, à Lantic, va faire l'objet d'une nouvelle campagne de communication. Autre équipement à mettre en avant dans les mois à venir : la Halle Maryvonne Dupureur.
- Suite aux élections municipales, l'Agglomération va connaître des changements au sein de son exécutif. La direction de communication va fournir aux élus des documents pour faciliter la prise en main de leurs fonctions.

CHIFFRES-CLÉS

86 515 boîtes aux lettres

dans lesquelles le magazine est distribué 4 fois par an.

60 000 €

vont être consacrés à la création et à la mise en service du **nouveau site internet de Saint-Brieuc Armor Agglomération** ainsi qu'aux ressources multimédia nécessaires à l'animation de ce site internet.

625 abonnés

pour le compte **Linkedin** de l'Agglomération en avril 2019 (contre 280 en 2018).

6 585 mentions "J'aime"

sur **le compte Facebook** de l'Agglomération.

454 publications

ont été réalisées en 2019 sur le Facebook de Saint-Brieuc Armor Agglomération. Ces publications ont atteint 955 000 personnes cumulées et ont été affichées 1,7 millions de fois sur un écran (ordinateur, smartphone, tablette).

89 publications ont été réalisées en 2019 sur la page Facebook du Photo Festival. Elles ont été vues par 155 255 personnes et 10 261 ont interagi avec ces publications.

22 publications et **52** stories ont été postées en 2019 sur le compte Instagram du Photo Festival. Elles ont touché **11** 960 personnes.

21 articles sur le Photo Festival en 2019

ou mentions dans des médias nationaux et **27 dans les médias locaux ou régionaux**. Cette édition a donné lieu à **deux passages à la télévision** et **trois à la radio**.



| Inauguration PEM-TEO



La question des mobilités est au cœur des stratégies des territoires car elles structurent les modalités de développement des pôles d'habitation et d'économie. Elles ont aussi une dimension sociale tant par l'égalité d'accès aux services que par l'évolution des attentes et des pratiques notamment en termes de déplacements doux et collectifs. L'organisation des mobilités a aussi un fort impact budgétaire selon les choix opérés tant en investissement dans les structures qu'en fonctionnement selon les services développés. Les élus ont mis ces enjeux au centre de la réflexion qui a porté le plan de mobilités * de Saint-Brieuc Armor Agglomération validé par l'assemblée communautaire fin 2019. Outre ce schéma structurant, sur la période 2017/2020, la politique mobilités de Saint-Brieuc Armor Agglomération s'est organisée autour de trois ensembles :

- Les projets structurants tels que les travaux sur la rocade urbaine, le contournement sud et le programme PEM/TEO;
- L'organisation du réseau de transports urbains ;
- Le développement des mobilités alternatives.





FACILITER L'ACCÈS AU TERRITOIRE



Faits marquants 2017 > 2019

→ La rocade urbaine. Le giratoire du 19 mars 1962 a été inauguré en 2017. Le coût de ces travaux s'élève à 865 k€ HT financés à hauteur de 35 % par l'Agglomération, 35 % par la Ville de Saint-Brieuc et 30 % par le Département.

À noter que la section courante entre les giratoires Ampère et Berthollet sera aménagée pour un montant estimé à 389 k€ HT comprenant le désamiantage, l'éclairage public et les travaux de voirie.

L'aménagement d'un giratoire rue Marcel Proust a donné lieu à des esquisses et à de premières dépenses réalisées en 2018. Des études pour la sécurisation de l'échangeur entre la route départementale n°1 et la rocade urbaine sur Saint-Brieuc ont été menées en 2019. Elles visent notamment à proposer une séparation des flux au centre hospitalier Yves Le Foll et un accès dédié au parking visiteurs depuis cet échangeur.

Une étude de faisabilité pour l'aménagement d'un giratoire sur la RD 712 et la rue Pierre de Coubertin et pour la restructuration du giratoire de Brézillet a été réalisée.

→ L'axe de contournement sud. La fin de travaux de la tranche ferme, entre le Zoopôle et Le Perray, s'est concrétisée en 2017 par une mise en service de l'échangeur du Perray.

Deux ouvrages d'art ont été construits, en 2018, sur la voie ferrée Paris – Brest, au niveau de Saint-Hervé. À Ploufragan, les voies communales ont été rétablies. Participation de l'Agglomération : 487,1 K€.

À l'automne 2019, une délibération du conseil d'Agglomération a affirmé la volonté de Saint-Brieuc Armor Agglomération de réaliser le projet d'axe de contournement sud dans les meilleurs délais en réservant les crédits nécessaires soit les 20 M€ prévus initialement et 6,6 M€ supplémentaires si, toutefois, l'État ne s'engageait pas. Le montant de participation de l'Agglomération sur l'exercice 2019 est estimé à 55 K€.

→ Le Centre d'exploitation est. Ses missions : il entreprend, via la mise en commun de matériels, des travaux d'entretien de voirie (balayage, fauchage, curage de fossés, peinture routière...). Il intervient auprès des communes de l'Agglo et prioritairement auprès des cinq communes membres de l'ex SIVOM de la Baie (Hillion, Langueux, Plédran, Trégueux et Yffiniac) sur la base de conventions de prestations de services.

Le Centre d'exploitation est réalise également des prestations pour l'Agglomération.

Elles sont facturées quand elles concernent la direction de l'eau et de l'assainissement. Elles ne sont pas facturées quand elles sont effectuées sur les parcs d'activités économiques, aux abords d'équipements communautaires ou dans le cadre du schéma Baie grandeur nature (entretien de chemins de randonnée).

	Recettes en K€	Dépenses en K€	Compte d'exploitation	Commentaires	Investissements en K€
2017	799	1007,3	- 207,8	baisse des prestations effectuées pour les communes	262
2018	870,5	1013	- 142	augmentation du prix des car- burants (+37% / 2017), charges d'amortissement importantes et tarifs inchangés depuis 2016	81,1
2019	821	927	- 106	-	95

CHIFFRES-CLÉS

19 700 m² environ d'acquisitions

foncières réalisées de 2017 à 2019 pour les besoins liés aux déplacements et, en particulier, pour les projets PEM et TEO.

- Sur la voie de contournement sud, entre 2020 et 2022, plusieurs projets vont être menés :
 - → Travaux sur l'échangeur du Merlet et sur la section courante bidirectionnelle entre le Merlet et les Plaines villes (6 600 k€ TTC).
 - → Travaux sur la section courante à 2 x 2 voies entre l'échangeur du Merlet et le giratoire de Beaucemaine (3 060 k€ TTC).
 - → Aménagement sur la RD 36 d'un giratoire au lieu-dit Le Bouillon à hauteur de La Méaugon (500 K€) et à La Croix Tual entre Ploufragan et Trémuson (960 K€).



- Rocade urbaine : le giratoire rue Marcel Proust va être aménagé en 2020 (730 k€ TTC). En 2021, des sections courantes entre les giratoires Berthollet et Ampère vont être aménagées (400 k€ TTC). En 2021/2022, un giratoire sur la RD 712 va être construit dans le prolongement de la rue Pierre de Coubertin (1 200 k€ TTC).
- Sur la RD 786, en 2020/2021, un giratoire va être installé au niveau de la rue Léquier (300 k€ TTC). En 2021/2022 la traversée de Binic va être aménagée (462 k€ TTC).

FAVORISER LES MODES DE DÉPLACEMENTS DOUX OU ALTERNATIFS À LA VOITURE INDIVIDUELLE





Faits marquants 2017 > 2019

Le projet PEM-TEO Gares agglomère deux périmètres de projets étroitement articulés. D'un côté la phase 2 du projet de bus à haut niveau de service (BHNS), de l'autre, le traitement de la face nord du Pôle d'échanges multimodal (PEM) de la gare de Saint-Brieuc.

→ Le Transport Est-Ouest, phase 2 (TEO 2). Le Transport Est-Ouest porte sur un linéaire de 8 km qui desservira 21 stations à l'horizon 2024/2025. Des parkings relais d'une capacité de 200 places sont prévus à chacune de ses extrémités. Le principal objectif de la mise en œuvre de ce bus à haut niveau de service est de favoriser le report modal en offrant une alternative attractive, pratique et fiable à la voiture individuelle tout en simplifiant l'accès au cœur d'Agglomération depuis les secteurs ruraux et péri-urbains.

Cette période 2017/2019 a été marquée par la réalisation de la seconde phase (Pont d'Armor / Croix Mathias), point nodal en termes de déplacement et d'enjeux d'aménagement. Cette tranche représente près de 2 km de réaménagement complet sur le corridor BHNS dans sa partie centre-ville. Il s'agit là de la portion la plus contrainte, mais également la plus porteuse en termes d'efficience transport. Elle s'appuie sur le déploiement d'un nouveau plan de circulation.

→ Le Pôle d'échanges multimodal (PEM). Le projet Bretagne à grande vitesse (BGV), avec la mise en service de la nouvelle ligne à grande vitesse entre Le Mans et Rennes depuis juillet 2017, et le développement du trafic TER (continu depuis 2002) ont pour répercussions l'augmentation du trafic ferroviaire et du nombre de voyageurs. Le Pôle d'échanges multimodal, à Saint-Brieuc, anticipe ces changements en cours en proposant un modèle viable d'organisation des fonctions transport tous modes confondus.

Dans le cadre du PEM, les abords de la gare ont été réaménagés afin d'articuler les différents modes de déplacements autour de la gare SNCF et de renforcer l'accessibilité au territoire. Cela s'est concrétisé par :

- La création d'une nouvelle gare dédiée aux bus et cars urbains et interurbains.
- La construction d'une maison du vélo regroupant le service de location de vélos Rou'libre et un espace de stationnement sécurisé (200 places).

CHIFFRES-CLÉS

+ 1 million, c'est le nombre de voyageurs supplémentaires en gare de Saint-Brieuc en 2020.

Perspectives 2020 - 2021

- Évaluation. Suite aux aménagements réalisés, il importera de suivre les évolutions des modes de déplacements utilisés.
- Une politique cyclable. Début 2017, le service déplacements de l'Agglo et la cellule structuration/modes doux de Saint-Brieuc ont mutualisé afin de rapprocher les politiques Agglo/Ville en matière de déplacements. Une entité «Politique cyclable» (deux agents) est créée. Elle se charge notamment de l'observation des déplacements et contribuerait ainsi à l'évaluation des aménagements.
- **TEO 3.** La troisième phase du projet TEO reliera la Croix-Mathias au quartier des Plaines Villes (soit 4 km et 14 stations). Cette dernière phase comprend aussi l'aménagement de l'extrémité est, côté Chaptal, et de parkings relais.
- Un transport nord/sud. Recensé dans le cadre du PDU, cet axe fera l'objet d'une étude de préfiguration qui pourrait être lancée dès 2020.



Travaux autour de la gare

ORGANISATION DES TRANSPORTS URBAINS

Faits marquants 2017 > 2019

→ Le Plan de déplacements urbains (PDU). L'Agglomération, autorité organisatrice de la mobilité durable, a souhaité lancer en mars 2016 la révision de son PDU, feuille de route en matière de mobilité pour les 10 prochaines années. Plusieurs temps de concertation avec les habitants entre 2017 et 2018 ont permis d'arrêter un projet en septembre 2018 soumis à enquête publique au cours du printemps 2019 (avis favorable). Le PDU (budget de plus de 23 M€) a été approuvé en conseil d'Agglomération fin 2019.



Le réseau et l'offre des TUB évoluent

- → Le réseau des TUB. Plusieurs changements ont été opérés sur le réseau des TUB afin, notamment, d'apporter un service public de transport sur les 32 communes :
 - extension du service MOBITUB;
 - création du service de transport à la demande PROXITUB en septembre 2017 ;
 - mise en place, à titre expérimental, de DOMI'TUB, service de transport des séniors, en septembre 2019.

Pour ses 70 ans, une adaptation générale du réseau a été effectuée pour la rentrée 2019 :

- mise en service de la marque Chrono'TUB pour identifier les lignes du réseau à forte fréquence ;
- création d'un nouveau logo et d'un nouveau site Internet ;
- mise en place d'offres estivales à Plourhan, Lantic, Saint-Quay-Portrieux, Binic et Quintin ;
- poursuite de l'expérimentation de la navette de centre-ville (gratuite) avec desserte des principaux parkings de Saint-Brieuc (logique d'intermodalité).

La création de Saint-Brieuc Armor Agglomération au 1er janvier 2017 a entraîné un plein exercice de la compétence transport scolaire. Après une année de transfert de la compétence vers la Région Bretagne, l'Agglomération exerce pleinement ses compétences en matière de transports sur l'ensemble du territoire et est en charge de l'organisation de la rentrée scolaire (inscriptions, tarification, exploitation...) depuis septembre 2018.

Le réseau nocturne a été reconfiguré afin de s'adapter aux fréquentations constatées. Le service est actif depuis septembre 2016 et dessert Saint-Brieuc, Plérin, Ploufragan, Trégueux et Langueux via trois lignes dédiées fonctionnant de 20h30 à 22h30 du lundi au jeudi et jusqu'à 0h30 les vendredis et samedis.

CHIFFRES-CLÉS

6 millions, c'est le nombre moyen de voyages TUB effectués par an depuis 2016.

Les recettes commerciales continuent de progresser passant de 2 884 K€ en 2016 à 3 280 K€ en 2018. Depuis le 1^{er} janvier 2019, le versement transport a, par ailleurs, été appliqué de manière différenciée sur le territoire : un taux de 0,4 % est appliqué aux entreprises des communes qui ont rejoint la communauté d'Agglomération en 2017. Ce taux va progressivement augmenter pour atteindre un taux uniforme sur les 32 communes.

Perspectives 2020 - 2021

- L'ouverture du nouveau collège d'Hillion en septembre 2020 va nécessiter d'adapter l'offre de service côté est de l'Agglomération et d'organiser les services scolaires.
- L'expérimentation du nouveau service DOMI'TUB, proposé dans le sud du territoire (16 communes), va se terminer. Se posera alors la question de sa pérennisation voire de son extension à tout ou partie de l'Agglomération.
- Des réflexions vont être menées sur le lancement d'un transport nord / sud et sur un nouveau choix de motorisation pour le parc de bus.

3 MOBILITÉ

Fait marquants 2017 > 2019





Le covoiturage facilite avec OuestGo

Rou'libre

→ Le schéma cyclable

L'Agglomération a réalisé une liaison cyclable entre les vallées du Gouédic et du Goëlo afin d'obtenir une transversale cyclable nord / sud entre le port du Légué et le Zoopôle (198 K€). Cet aménagement a été réceptionné en 2018. Deux types de stationnements vélos ont été positionnés :

- des boxes de stationnements individuels sécurisés à Hillion en intermodalité avec les transports en commun à l'arrêt Hillion Centre ;
- du stationnement collectif (20 places) sécurisé à Saint-Brieuc (Place Poulain Corbion).

La gestion du service de location de vélos Rou'libre est confiée à la SPL Baie d'Armor transports depuis janvier 2019.

→ Le covoiturage

Une des actions proposées dans le PDU est de promouvoir le covoiturage notamment pour les déplacements domicile / travail. Le covoiturage de proximité doit, par ailleurs, s'inscrire dans une logique de complémentarité avec le réseau de transports collectifs, notamment dans les secteurs peu denses.

Afin de proposer un service de qualité, le développement de la pratique du covoiturage s'appuie sur :

- l'aménagement d'infrastructures et d'aires de covoiturage ;
- le développement d'un outil de mise en relation des covoitureurs ;
- l'animation et la communication du dispositif.

Depuis le 1^{er} janvier 2019, l'Agglomération adhère au dispositif OuestGo, outil de mise en relation des covoitureurs. Elle a confié à la société Ehop le soin d'animer cette politique tant auprès des entreprises que des particuliers.



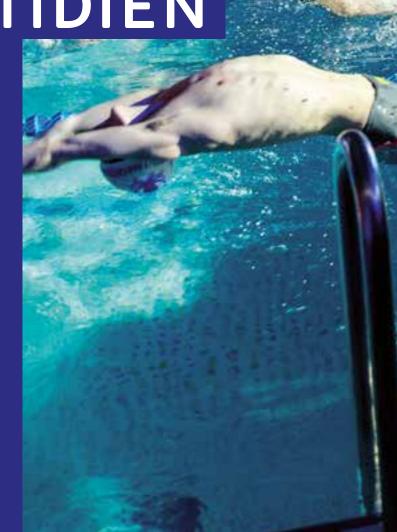
ACCOMPAGNER TOUS LES

HABITANTS DANS

LEUR QUOTIDIEN

La communauté d'Agglomération de Saint-Brieuc exerce de nombreuses compétences qui ont une implication dans le quotidien de ses habitants. Ces champs d'action lui permettent de contribuer à la qualité de notre bassin de vie et de favoriser la solidarité tant en matière sociale que sportive et culturelle. Dans son Projet de territoire, l'Agglo mobilise l'ensemble des politiques publiques pour favoriser la dynamique des cœurs de villes et des centres-bourgs tout en limitant l'étalement urbain. Elle veille ainsi à :

- soutenir tous les types de population ;
- accompagner les familles et les personnes les plus fragiles par son action sur l'habitat et dans les domaines de la petite enfance et de l'insertion professionnelle ;
- favoriser l'épanouissement du plus grand nombre grâce à l'accès aux équipements sportifs ;
- garantir une égalité des chances et un bien-être pour tous par un accès à la culture et à la santé.



redit Mutuel di Bretagne

ŒUVRER POUR L'AMÉLIORATION DE L'HABITAT ET FACILITER LES PROJETS IMMOBILIERS DES HABITANTS



Faits marquants 2017 > 2019

En décembre 2016, Saint-Brieuc Armor Agglomération crée, pour 3 ans (2017-2019), un nouveau service public d'accompagnement des particuliers souhaitant rénover leur logement. Ce service est structuré autour de la plate-forme RÉNOVACTION et fait suite à l'appel à projets lancé par l'Ademe, la Région Bretagne et l'État.

→ Les objectifs de RÉNOVACTION :

- accélérer la rénovation dans le parc privé et rénover 665 logements par an ;
- sécuriser le parcours de rénovation des particuliers tout en optimisant les aides;
- s'assurer de travaux suffisants et de qualité ;
- fédérer les acteurs de l'habitat ;
- mobiliser les professionnels.



Favoriser la rénovation des logements

CHIFFRES-CLÉS

De 2017 à 2019

80 % des projets suivis par RÉNOVACTION intègrent des travaux énergétiques sur le bâti.

25 % à minima de gains énergétiques réalisés.

639 logements ont fait l'objet d'un agrément logement locatif social public dont **488 PLUS-PLAI**, pour un montant total de subventions attribuées par Saint-Brieuc Armor Agglomération de **3 768 009 €**, en complément de l'aide de l'État (988 561 €).

40 500 m²

environ **de terrains** ont été acquis pour développer les logements sur le territoire de l'Agglomération. À ce titre, près de **131 500 m²** ont été rétrocédés aux communes.

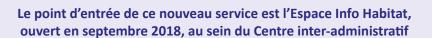
182 ménages ont été aidés financièrement grâce à de nouvelles aides énergétiques aux travaux (votées en 2017) pour un montant total de **78 142 €**.

RÉNOVACTION

+ de 12 700 personnes informées, conseillées dont 9 000 en 2019 (ouverture Espace Info Habitat)

3 450 ménages accompagnés pour des travaux

1 200 ménages aidés pour des travaux Budget prévisionnel global : 840 000 €



ZOOM POUR MIEUX COMPRENDRE



LE PROGRAMME LOCAL DE L'HABITAT (PLH)

Saint-Brieuc Armor Agglomération a adopté son nouveau Programme local de l'habitat PLH (2019-2024) à 32 communes le 11 juillet 2019. Doté d'une enveloppe de 29 M € pour six ans, il a pour ambition d'améliorer les conditions d'habitat pour les ménages de notre territoire ou les nouveaux arrivants.

Au travers de quatre axes, déterminés en cohérence avec le Projet de territoire, le PLH a pour objectif de produire 850 logements (dont 250 logements sociaux) par an par la construction neuve, mais aussi de lutter contre la vacance et l'étalement urbain, d'assurer le renouvellement urbain entre autres dans les centralités.

Enfin, il encourage les interventions dans le parc existant par des aides, des informations et du conseil afin d'adapter les logements au vieillissement et au handicap et de lutter contre la précarité énergétique.

- Renforcement de la gouvernance, de l'évaluation et évolution du PLH notamment grâce à :
 - → l'installation d'un comité plénier de suivi du PLH à 32 communes et des réunions de secteur ;
 - → l'organisation de rencontres territoriales de l'habitat une fois par an afin d'échanger en assemblée plénière sur le PLH, sur les évolutions du marché local de l'habitat ou encore sur des actualités territoriales...
- Établissement de la Convention intercommunale d'attribution (CIA) et du Plan partenarial de la gestion de la demande et d'information aux demandeurs (PPGDID) pour décembre 2021. Une étude sera menée en 2020. La CIA et le PPGDID définissent la politique intercommunale d'attribution des logements sociaux.

- Suivi du **Nouveau programme national de renouvellement urbain** (NPNRU2) pour lequel l'Agglomération mobilise 3,4 M€.
- Fin de RÉNOVACTION, la plate-forme locale de rénovation de l'habitat (PLRH) de l'Agglomération, et candidature, en 2020, au service public de la performance énergétique de l'habitat (SPPEH, 2020-2022) qui remplace la PLRH, mais sur de nouvelles modalités.
- Mise en œuvre de la convention Opération programmée d'amélioration de l'habitat (OPAH, 2019-2023) qui vise à améliorer l'habitat privé dans le centre-ville de Saint-Brieuc. Elle comprend des volets incitatifs et coercitifs. Objectifs : amélioration de 80 logements propriétaires occupants, de 150 logements propriétaires bailleurs et de 50 logements en petites copropriétés très dégradés ou indignes. Financements de l'ANAH, 6,6 M €, de l'État, 2 M € et de l'Aqqlo, 1,44 M €.
- Mise en œuvre de la **convention Programme d'intérêt général** (PIG, 2018-2022) qui vise à améliorer l'habitat privé dans les 32 communes hors périmètre OPAH RU. Objectifs: 1 500 logements améliorés dont 1 200 propriétaires occupants et 300 logements locatifs. Financements de l'ANAH, 8,3 M€, de l'État, 1,9 M€ et de l'Agglomération, 3,1 M€.





Allier constructions neuves et rénovations

SOUTENIR ET ACCOMPAGNER LES GENS DU VOYAGE



Faits marquants 2017 > 2019

L'Agglomération assure la gestion de huit aires d'accueil des gens du voyage (68 emplacements famille).

- → Le Schéma départemental d'accueil et d'habitat des gens du voyage. Ce document cadre a été renouvelé pour la période 2019-2024 et validé par le Préfet des Côtes d'Armor en juillet 2019. En amont, il a fait l'objet d'un travail de concertation entre les EPCI, les communes et la Préfecture. Le Schéma prévoit la création de cinq habitats adaptés sur le territoire, la transformation de l'aire d'accueil de Ploufragan pour une mise aux normes du site et la mise à disposition de deux terrains (un fixe à Yffiniac et un en rotation) pour l'accueil des petits groupes familiaux en période estivale.
- → Les grands rassemblements. En période estivale, trois à quatre groupes sont accueillis par l'Agglomération sur le terrain de grands passages à Pordic, selon des modalités définies entre l'Agglomération, la commune et la Préfecture.

Des communes mettent également à disposition de l'Agglo des terrains pour l'accueil estival de petits groupes familiaux.

- → Le Projet social intercommunal (PSI). L'Agglomération favorise le lien avec les structures de droit commun (CCAS, MDD...). Elle est accompagnée dans la réalisation du PSI par l'association Itinérance et son centre social itinérant sur quatre aires d'accueil «prioritaires».
- → Itinérance participe également au travail autour de la scolarisation des enfants du voyage. L'année 2019 a fait l'objet du renouvellement du protocole de scolarisation afin de permettre un contrôle plus opérant de l'obligation scolaire des enfants du voyage.
- → Par ailleurs, début 2019, un chantier de réfection d'une salle d'activité sur l'aire d'accueil de Langueux a été réalisé en partenariat avec l'Afpa. Ce chantier a porté sur la réfection de la salle et le ravalement du bâtiment. Il a surtout permis l'élaboration d'un projet d'action territoriale expérimentale à destination des voyageurs pour l'année 2020.



Chantier avec l'Afpa



Paiement des emplacements

CHIFFRES-CLÉS

70 à 80 % C'est le taux d'occupation des aires d'accueil des gens du voyage.

95 000 €par an

de **recettes d'utilisation** du domaine pour l'ensemble des aires d'accueil.

150 000 € par an

en moyenne, entre 2017 et 2019, de subvention d'aide à la gestion des aires (AGAA) par la Caf.

- Réfection totale de l'aire d'accueil de Ploufragan pour mise aux normes de huit emplacements.
- Transformation de l'aire d'accueil de :
 - → Plérin en terrain familial locatif (un terrain en gestion Agglo);
 - → Hillion en deux habitats adaptés (gestion bailleur social).
- Création de trois habitats adaptés à Saint-Brieuc.
- Mise à disposition de terrains pour l'accueil des groupes en période estivale : un terrain en rotation, en lien avec les communes, et un terrain pérenne à Yffiniac (aménagements effectués par les services de l'Agglo en 2019 et chantier éducatif pour les aménagements paysagers).

ACCOMPAGNER LES PARENTS DE JEUNES ENFANTS





Faits marquants 2017 > 2019

2017 a été l'année de fusion des relais parents assistants maternels des trois anciennes intercommunalités.

- → Nouveau conventionnement, en 2018, avec la Caisse d'allocations familiales concernant :
 - une mission supplémentaire sur la formation continue des assistants maternels;
 - la mise en place d'une coordination parentalité.
- → 2018 a aussi été l'année de réflexion sur la mise en œuvre d'un lieu d'accueil enfants-parents.
- → Après diagnostic et définition, en 2018, du nouveau Schéma intercommunal d'orientations Petite Enfance (SIOPE) à 32 communes, 2019 a été l'année d'adoption. Il apparaît clairement que l'offre d'accueil est suffisante même si elle n'est pas identique sur l'ensemble des secteurs et ne répond pas complètement à la demande des familles dont le souhait premier est l'accueil collectif.

→ L'offre de garde sur le territoire :

- 1 relais parents assistants maternels avec 7 antennes et 10 ETP animatrices.
- 11 multi-accueils et 394 places. 1
- 5 crèches familiales et 218 places. 1
- 1 crèche privée d'entreprise avec 30 places théoriques. 1
- 2 micro-crèches privées avec 21 places théoriques. 1
- 1 halte-garderie avec 15 places théoriques. 1
- 1 classe passerelle avec 24 places théoriques.
- 4 maisons d'assistants maternels (Hillion, Quintin, Saint-Brieuc, Plédran) avec 44 places théoriques.
- Environ 900 assistants maternels.

¹ Étude TMO Région 2018.

- → Le fil rouge du SIOPE se concentre sur la réduction des inégalités géographiques, économiques ou sociales en proposant des services accessibles à tous et au plus près des usagers. Les actions portent ainsi sur :
 - l'aspect qualitatif de l'offre d'accueil;
 - l'accompagnement des familles dans leur fonction parentale en simplifiant leur parcours et en renforçant les services de proximité sur des secteurs moins bien dotés ;
 - l'accompagnement plus soutenu de certaines populations (familles en insertion professionnelle et enfants porteurs de handicaps);
 - l'accompagnement des professionnels de la Petite Enfance (formation...).

→ À noter également pour 2019 :

- Le renouvellement du conventionnement avec la Caisse d'allocations familiales concernant la mission supplémentaire sur la formation continue des assistants maternels. Mise en œuvre d'une semaine de la formation continue en partenariat avec tous les organismes de formations labellisées IPERIA.
- Nouvelle mission concernant l'information des familles via le site monenfant.fr de la Caf. Le RPAM est identifié comme lieu unique d'information sur le site.
- Aboutissement du projet de lieu d'accueil enfants-parents et report de la mise en œuvre.
- Trois enjeux Petite Enfance adoptés dans le cadre de la Convention territoriale globale.

ZOOM POUR MIEUX COMPRENDRE



LES ACTIONS MENÉES POUR UNE GESTION PLUS ÉCOLOGIQUE DU RPAM

- → Utilisation de gobelets réutilisables pour toutes les actions du RPAM.
- → Achats des denrées alimentaires auprès des fournisseurs locaux voire bios.
- → Orientation des nouveaux porteurs de projets d'équipements d'accueil du jeune enfant vers une démarche plus écologique : couches lavables, achats auprès des fournisseurs locaux...

- Démarrage des instances du Schéma intercommunal d'orientations Petite Enfance et des groupes de travail techniques.
- Travailler les orientations de la Convention territoriale globale sur le volet Petite Enfance.
- Passage à la télédéclaration pour le relais parents assistants maternels.

CHIFFRES-CLÉS

6 % de la population

de l'Agglomération (151 307 habitants) a moins de 6 ans.

9 380 enfants 1

âgés de 0 à 6 ans dont 4 460 enfants de moins de 3 ans.

1 398 naissances en 2017.

1 462 naissances en 2018.

61 % de familles dans l'Agglomération dont un quart de familles monoparentales.

31 % des familles monoparentales ¹

sont bénéficiaires **du RSA**. Elles sont majoritairement présentes à Saint-Brieuc (1 famille sur 2) puis Ploufragan, Plérin et Plédran.

3 042 places effectives d'accueil individuel à destination des enfants de 2 mois à 6 ans révolus pour 889 assistants maternels en activité en 2018.

¹ Données Caf 2017.

ZOOM POUR MIEUX COMPRENDRE



LES RENCONTRES PETITE ENFANCE 2019

Vif succès pour les Rencontres territoriales Petite Enfance organisées par le RPAM de Saint-Brieuc Armor Agglomération le 18 septembre 2019. Placée sous le signe du bien-être en famille, cette journée a attiré plus de 500 parents et professionnels afin de découvrir, en compagnie des enfants, ateliers sensoriels, yoga, massage, psychomotricité, portage, relaxation et conférence sur la motricité libre.

LES STRUCTURES D'ACCUEIL COLLECTIF DES ENFANTS

DIRECTION ACCOMPAGNEMENT ET CADRE DE VIE : animation et coordination des dispositifs contractuels avec le Départemental, la Caf, la MSA.

2 structures d'accueil collectif des enfants :
Potes et Potiron à Binic-Étables-sur-Mer

otes et Potiron à Binic-Étables-sur-Mer - La Farandole à Quintin.

- 15 enfants de 2 mois et demi à 4 ans.

Gestion
Pôle de proximité de l'Agglo.

1 accueil de loisirs sans hébergement (ALSH) : Activités des adolescents à Quintin.

> Gestion confiée à la MJC du Pays de Quintin.

CHIFFRES-CLÉS

entre 80 et 100 enfants

sont accueillis chaque année par structure

470 000 € de budget total de fonctionnement annuel pour La Farandole et Potes et potiron.

10 % des recettes

proviennent des familles, 58 % de la Caf, 2 % de la MSA et 30 % de l'Agglomération.

1 000 enfants

accueillis à l'ALSH de Quintin soit 55 0000 heures de présence.

192 000 € de budget annuel

pour le service commun ALSH.

Faits marquants 2017 > 2019

- → Harmonisation du fonctionnement des deux multi-accueils.
- → Aménagement d'une cuisine à Potes et potiron afin de mettre en place une livraison de repas et goûters aux enfants.
- → Création du service commun ALSH avec onze communes de Saint-Brieuc Armor Agglomération.
- → Signature d'une convention d'objectifs pour l'ALSH avec la MJC du Pays de Quintin.

- L'agrandissement et l'aménagement paysager des jardins des multi-accueils.
- L'extension des horaires de Potes et potiron.
- La formation du personnel des multi-accueils aux gestes de premiers secours et aux exercices d'évacuation.
- L'organisation d'événements permettant d'impliquer davantage les parents aux structures.
- L'évaluation du fonctionnement de l'ALSH et des activités des adolescents.
- Le renouvellement ou non de la convention d'objectifs ALSH et des activités des adolescents avec la MJC qui arrive à échéance au 31 décembre 2020.

ACCOMPAGNER LES PERSONNES VULNÉRABLES



Faits marquants 2017 > 2019

- → Le Centre intercommunal d'action sociale (CIAS) regroupe depuis 2017 les services de maintien à domicile. Il est présidé par le Président de l'Agglomération. Les CCAS continuent d'exister dans les communes.
- → En 2017, il y a eu la fusion des deux CIAS existants

 ceux de Centre Armor Puissance 4 et de Sud Goëlo et
 du service associatif (ex comité cantonal du Pays de Quintin)
 et de la commune de Saint-Carreuc : 3 services d'aide et
 d'accompagnement à domicile (SAAD), 3 services de portage
 de repas (le service de portage de repas du CCE de la Baie, à
- → En 2018, le CIAS a intégré 10 services d'aide à domicile des CCAS des communes de l'ancienne Agglomération briochine, le SSIAD de Saint-Brieuc et 5 services de portage de repas.

Langueux), 3 services de soins infirmiers à domicile (SSIAD).

→ En 2019, le service de soins infirmiers du Comité cantonal d'entraide de la baie (Langueux, Hillion, Trégueux, Yffiniac) a rejoint le CIAS.

Perspectives 2020 - 2021

- Le CIAS doit faire face à trois enjeux sociétaux majeurs : le vieillissement de la population ;
 - → le virage ambulatoire des services hospitaliers, qui conduit à des prises en charge plus lourdes et complexes à domicile;
 - → la désinstitutionnalisation pour les personnes en situation de handicap : moins de places en établissement, une priorité à l'inclusion.
- Les fusions-absorptions successives impactent fortement la vie du service. Les principaux enjeux du CIAS résident dans :
 - → la stabilisation de l'organisation et la mise en conformité réglementaire ;
 - → l'harmonisation des pratiques professionnelles ;
 - → la recherche de l'équilibre financier. À ce titre, le service d'aide à domicile, qui souffre d'une insuffisance de financement public, est un service en besoin de financement. Les tensions fortes sur le personnel (pénibilité, faible attractivité) ont conduit les élus à prendre des mesures relatives à l'attractivité (augmentation des salaires, renforcement de l'encadrement). Ces mesures, non financées par le Conseil Départemental ont entraîné une demande de soutien par l'Agglomération, qui a décidé du versement d'une subvention de 1 M€. Sans changement des politiques nationales, ce besoin de financement annuel sera amené à augmenter au fil des ans.

CHIFFRES-CLÉS

2 000 interventions

réalisées environ par jour par le CIAS.

12 000 heures à domicile par an exécutées par le service mandataire d'aide à domicile.

231 bénéficiaires

du service de soins infirmiers à domicile.

150 000 repas par an, soit 650 par jour, livrés par le service de portage de repas à domicile.

ZOOM POUR MIEUX COMPRENDRE



PRÉSENTATION DU CIAS

Le CIAS s'adresse aux plus de 60 ans, aux personnes en situation de handicap et aux personnes atteintes d'une maladie invalidante ou d'une incapacité temporaire. Il regroupe les services suivants :

- → Aide à domicile (SAAD) : aide sur les actes essentiels de la vie (repas, aide à la toilette, transfert). Les bénéficiaires du service sont majoritairement dépendants.
- → Soins à domicile (SSIAD) : soins d'hygiène et de confort.
- → Portage de repas : repas en liaison chaude ou froide en fonction du territoire.
- → Services annexes : téléalarme, petits bricolages...
- → Prévention santé en direction des personnes de plus de 60 ans : actions de différentes natures (nutrition, activité physique adaptée, prévention du suicide...).
- → Aide aux aidants : répit à domicile (baluchonnage, groupes de parole...).

LA POLITIQUE DE LA VILLE

Faits marquants 2017 > 2019

- → La mise en place des Conseils citoyens qui participent à toutes les instances de prises de décisions et jouent un rôle de médiation avec les habitants.
- → La mobilisation des collectivités autour de la **réussite** éducative en faveur de l'égalité des chances.

Perspectives 2020 - 2021

Une nouvelle géographie de la politique de la Ville à l'échelle nationale (2020-2021) risque d'aboutir à la sortie du dispositif de plusieurs quartiers du territoire (Iroise, à Ploufragan, Waron, à Saint-Brieuc) en 2022. Cela impliquerait une perte importante de financement de l'État et des bailleurs sociaux.



LA POLITIQUE JEUNESSE

Faits marquants 2017 > 2019

- → Une structuration des acteurs, avec des rencontres régulières des adjoints jeunesse des communes depuis 2018 (partage de bonnes pratiques), des rencontres de la jeunesse (jeunes, professionnels, élus) dans des formats innovants. Des comités partenariaux jeunesse ont permis de faire le point sur les actions menées dans l'année.
- → La mise en place de bourses de jeunes leur permettant de bénéficier d'accompagnement et de mener à bien leur projet, en associant systématiquement les élus des communes concernées.
- → Le soutien à des actions d'accès à l'autonomie notamment vers l'emploi (Job'jectifs, action des CJS...), vers le logement, vers la mobilité (Noc'TUB) et le soutien à des actions jeunesse menées dans le cadre des grandes compétences de l'Agglo (habitat, transport, économie) en lien avec les communes.

Perspectives 2020 - 2021

Le programme d'action PIA Jeunesse, revu lors du bureau communautaire du 19 décembre 2019. Il s'agit d'un financement État. Il n'est plus possible de le modifier. Il prend fin en 2021. Se posera alors la question de savoir si l'on structure une véritable politique jeunesse intercommunale, complémentaire à ce que proposent les communes, dans la continuité du travail engagé dans la démarche J'Acte / PIA.



PROMOUVOIR LE SPORT PAR LES ÉVÉNEMENTS ET ÉQUIPEMENTS SPORTIFS



Faits marquants 2017 > 2019



Coupe internationale d'été d'optimist

→ L'affirmation d'ambitions dans le domaine du sport nature et du nautisme. De l'état des lieux préparatoire à la création de la nouvelle intercommunalité, l'expression d'une ambition dans le domaine du sport nature et, plus singulièrement, sur le nautisme s'est fait jour. Les sports nature constituent une véritable source de promotion de notre territoire de par la typologie des terrains, la diversité des paysages et la mixité des pratiques. En outre, les investissements réalisés par les communes ou les EPCI pour créer des équipements ou entretenir le patrimoine offrent des outils de pratique permettant de singulariser l'Agglomération par rapport à d'autres territoires.

Dans le domaine du nautisme, les évolutions ont été plus marquées avec, entre autres, la reprise en gestion du pôle nautique du Sud-Goëlo par la nouvelle intercommunalité. L'Agglomération a fortement investi le champ de la visibilité en accueillant des événements majeurs comme la Coupe internationale d'été d'optimist, à Plérin, la Solitaire du Figaro, au Légué, le départ du Tour de Bretagne à la Voile et le Trophée des multicoques, à Saint-Quay-Portrieux.



Solitaire du Figaro

→ Une montée en compétence de l'Agglomération sur la capacité à **organiser de grands événements**, notamment dans le nautisme, lui a permis d'acquérir une légitimité nationale pour accueillir de grands événements. L'accueil, en 2018, d'une étape de la Solitaire du Figaro au port du Légué, véritable succès populaire (+ de 75 000 personnes), a permis au territoire de mettre en avant son potentiel et la qualité de ses infrastructures portuaires et a mis en valeur l'attachement du territoire à sa façade littorale.



Tour de Bretagne à la voile

→ Une prise en compte plus marquée de l'impact énergétique des équipements sportifs en repensant encore davantage les process de fonctionnement, les solutions de traitement d'eau et d'air, dans un souci permanent d'offrir une qualité de service et un impact écologique moindre. La mise en place d'un contrat de performance énergétique engageant l'ensemble des parties dans un but commun est une véritable avancée qui devra porter ses fruits dans les années à venir.



Halle Marvyonne Dupureur

→ La construction et la mise en service de la Halle d'athlétisme Maryvonne Dupureur, sur le site Hélène Boucher, à Saint-Brieuc. Inaugurée en 2018, la Halle trouve déjà toute sa place dans l'échiquier national des équipements dédiés à l'athlétisme. Elle accueille aujourd'hui de nombreux clubs du territoire, des écoles et des meetings. Ces derniers sont importants pour la cohésion, la pratique sportive, mais aussi pour leurs retombées économiques sur le territoire.



Patinoire

- → Le lancement de la construction de la salle de beach-volley (livraison pour la saison 2021-2022), véritable équipement identitaire pour le Sud-Goëlo.
- → L'harmonisation des conditions de travail dans les équipements sportifs communautaires en étroite concertation avec les équipes et les instances représentatives du personnel.
- → La finalisation du dossier de contrôle d'accès et de paiement en ligne dans les équipements sportifs pour une qualité du service offert aux usagers toujours plus optimale et agile. Le déploiement d'un nouveau système devrait être généralisé pour la fin 2020.

Perspectives 2020 - 2021

- Structuration d'une station VTT unique sur le territoire.
- Structuration d'une offre trail et valorisation des grands trails du territoire.
- Affirmer le positionnement Sport nature par une présence sur les salons spécialisés (Roc d'Azur, salon Nautic...) et via des outils numériques.
- Lancement d'une étude de faisabilité d'un Centre d'accueil et d'entraînement VTT, à Plœuc-L'Hermitage.
- L'accueil ou l'organisation d'événements nautiques majeurs (Trophée des Multicoques de la Baie de Saint-Brieuc, grand départ de la Solitaire du Figaro) pour accentuer la visibilité du territoire au niveau national.
- Structurer l'offre des équipements nautiques et informer sur cette offre.
- Faire connaître les réussites des skippers de l'Agglomération.
- Préparer les travaux des piscines inscrits au Plan piscines.
- Mise en place d'un Contrat de performance énergétique dans les équipements.
- Mise en place, pour les équipements, d'un contrôle d'accès et d'un paiement en ligne.
- Soutenir la qualité des équipements du Golf de la baie de Saint-Brieuc.
- Positionner la Halle d'athlétisme comme équipement de proximité en capacité d'accueillir des événements majeurs.
- Poursuivre la réflexion sur la construction d'une nouvelle patinoire.
- Réfléchir à une harmonisation des dispositif communautaires d'aide aux transports et aux tarifs des équipements communautaires.

CHIFFRES-CLÉS

+ **75 000** spectateurs

à la Solitaire URGO-Le Figaro.

1,2 million d'euros de retombées

économiques grâce à la Solitaire URGO-Le Figaro.

202 801 entrées

« public » dans les 5 piscines de l'Agglo en 2018.

92 950 scolaires

ont fréquentés les 5 piscines de l'Agglo en 2018.

37 385 entrées

(public et scolaires) à la patinoire, en 2018.

1360 stages ont été organisés, en 2018, au Pôle nautique Sud-Goëlo (+7,5% par rapport à 2017).

500 membres

au Golf de la baie de Saint-Brieuc.



Piscine Ophéa



Golf de la baie de Saint-Brieuc

OUVRIR LES HABITANTS SUR LA CULTURE ET LES ACCOMPAGNER



Faits marquants 2017 > 2019

→ Le développement de la lecture publique et du réseau des médiathèques de la Baie à la nouvelle intercommunalité.

Initié par l'ancien EPCI de Saint-Brieuc Agglomération, le réseau des médiathèques de la Baie assure la gestion d'un portail commun à destination des professionnels et du grand public. Favorisant la culture commune et la circulation documentaire, et complété par de nombreuses ressources numériques, il constitue une action majeure de la politique culturelle intercommunale. Dans ce contexte, depuis la création de la nouvelle intercommunalité, ce réseau a été étendu à l'ensemble des communes œuvrant dans le champ de la lecture publique.



Les Médiathèques de la Bai

- → Une politique culturelle visant à la présence et à l'émergence artistique développée sur l'ensemble du territoire. De nombreuses compagnies de spectacle vivant sont présentes sur le territoire (60 % des compagnies costarmoricaines) et sont très dynamiques. L'Agglomération a structuré ses dispositifs d'aide à la création et à la diffusion pour permettre un traitement équitable de l'ensemble des acteurs ayant un siège social et menant une action sur son territoire.
- → Un financement des manifestations (festivals, concerts ou spectacles) et des associations culturelles dans la continuité de l'action des anciens EPCI et intégré au nouveau projet culturel.
- → La nouvelle intercommunalité a initié une refonte du projet culturel de La Briqueterie afin de redonner à cet équipement un rayonnement et une visibilité dans le paysage culturel.



La Briqueterie

→ La poursuite du Photo Festival en Baie de Saint-Brieuc avec une affirmation de son volet culturel. Photoreporter, devenu Photo festival en Baie de Saint-Brieuc depuis 2019, constitue un temps fort de l'action culturelle intercommunale. Malgré des difficultés de fonctionnement – notamment son modèle de financement – il a su trouver un nouveau format qui offre un rayonnement et un ancrage territorial. L'affirmation de son intérêt culturel a permis de renforcer sa légitimité et constitue les bases de nouvelles inflexions pour l'édition 2021.



Photo Festival en Baie de Saint-Brieuc



Concert des écoles réalisé avec les intervenants musicaux

→ Élargissement du réseau des musiciens intervenants à l'ensemble du territoire. Des interventions musicales en milieu scolaire étaient conduites dans la majeure partie des EPCI historiques. La nouvelle intercommunalité a harmonisé les modalités d'intervention sur le territoire et développé des moyens dans les communes ne disposant pas de cette action. Aujourd'hui, la quasi-totalité des communes bénéficient des interventions musicales en milieu scolaire coordonnées par l'équipe mutualisée du Conservatoire de Saint-Brieuc.



Concert de l'EMCA et de l'école de musique de Saint-Quay-Portrieux

→ Création d'une équipe mutualisée pour la gestion des sites d'enseignement musical, véritable précurseur de l'évolution de la compétence. L'enseignement musical constitue un domaine d'intervention qui a connu des inflexions importantes depuis la création de Saint-Brieuc Armor Agglomération. L'intégration de l'École de musique Centre Armor (EMCA) dans les équipements communautaires a modifié la partition des compétences entre communes et Agglomération. Pour assurer la continuité du fonctionnement de l'EMCA, une équipe mutualisée entre le Conservatoire de Saint-Brieuc et l'EMCA assure la coordination administrative et pédagogique des équipements. Depuis 2019, cette équipe suit également l'école de musique de Saint-Quay-Portrieux et assure la coordination des interventions musicales. Cette mutualisation est une avancée conséquente dans la construction d'un schéma de l'enseignement musical du territoire. Néanmoins, pour trouver toute sa pertinence, l'enseignement musical devra être repensé et la compétence intercommunale précisée.

CHIFFRES-CLÉS

23 communes

ont adhéré au réseau de lecture publique (28 médiathèques).

7 500 scolaires

bénéficient des enseignements des musiciens intervenants.

360 K € de subventions en 2020

sont consacrés aux pratiques et manifestations culturelles.

→ Un travail d'état des lieux et de diagnostic culturel.

Initiée par la démarche des États généraux des politiques culturelles du Conseil Départemental des Côtes d'Armor, l'intercommunalité a souhaité réaliser un diagnostic culturel. Ce dernier offre des indicateurs précieux et des orientations pour structurer son action culturelle. Une concertation bilatérale dans chaque commune, une approche par le prisme des droits culturels et par bassin de vie, devraient permettre de proposer une politique culturelle ambitieuse.

- Mise en place d'un Contrat de territoire lecture numérique sur 2019-2022.
- Réalisation d'une étude Schéma lecture publique.
- Mise en œuvre de la deuxième année du plan d'actions lié au schéma d'accessibilité aux personnes en situation de handicap (lien avec la Drac Bretagne).
- Réflexion avec les communes sur l'évolution de la compétence enseignement musical.
- Étude interne visant à redéfinir le projet culturel de La Briqueterie.
- Évolution du projet Photo festival.
- Mise en place d'un appel à projets Éducation à l'image.
- Optimisation des aides et des subventions accordées aux compagnies et aux associations culturelles.
- Réflexion en cours sur la création d'un lieu de construction et de stockage de décors pour les compagnies.
- Optimisation du fonctionnement du 7bis.
- Recherche d'une meilleure visibilité de l'action culturelle communautaire.



La Maison de la baie



PRÉSERVER

L'ENVIRONNEMENT

ET AMÉNAGER LE TERRITOIRE

C'est grâce à une politique d'aménagement à la fois choisie et maîtrisée que l'environnement sera préservé et que notre cadre de vie contribuera à l'épanouissement des populations. Sur Saint-Brieuc Armor Agglomération, tout l'enjeu consiste à renforcer les liens entre terre, ville et mer en conciliant le développement urbain, les activités et la protection du milieu marin, et le développement d'une trame verte à travers des cheminements doux et accessibles.

Pour préserver notre cadre de vie, l'Agglomération mise sur :

- sa politique d'aménagement ;
- le développement durable et les énergies renouvelables ;
- sa gestion de l'eau;
- sa Réserve naturelle, ses chemins, son site Natura 2000 et son patrimoine naturel;
- une gestion maîtrisée des déchets.



DESSINER LE PAYSAGE DE DEMAIN



1) LE PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL (PLUI)

Faits marquants 2017 > 2019

- → Une nouvelle compétence. Après concertation avec les communes, à partir du 27 mars 2017, Saint-Brieuc Armor Agglomération est devenue compétente de plein droit en matière de Plan local d'urbanisme (PLU). Une charte de gouvernance sur l'exercice de la compétence PLU a été établie en collaboration avec les communes. Elle stipule que, jusqu'à l'approbation du Plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi) sous l'autorité de Saint-Brieuc Armor Agglomération, les communes restent les «pilotes opérationnels» des procédures engagées sur leur document communal.
- → Les habitants consultés. Pour réaliser le PLUi, l'Agglomération fait appel à Citadia, un groupement de bureaux d'études spécialisés en urbanisme, concertation / communication et environnement. Un diagnostic du territoire a été élaboré en 2019. Les habitants ont été consultés tout au long de l'année via un forum citoyen et quatre réunions publiques.



Les habitants consultés

→ Une trame paysagère apaisée

Le PLUI de Saint-Brieuc Armor Agglomération est couplé à la réalisation d'un Plan paysage issu de la démarche Atelier des territoires, menée en 2015-2017. Partant du projet de rocade sud et de son impact possible sur le paysage, la démarche a permis d'identifier les éléments qui font socle du territoire de l'Agglomération et la façon dont ils doivent être révélés.

→ Le PADD, document stratégique et politique du PLUi.

Le Projet d'aménagement et de développement durables (PADD) est la clef de voûte, le document stratégique et politique, du PLUi. Le PADD définit les orientations du projet d'urbanisme ou d'aménagement de l'ensemble des communes concernées.

Le débat sur le PADD a eu lieu en conseil d'Agglomération le 28 novembre 2019. Il a fait l'objet de débats également dans les conseils municipaux.

ZOOM POUR MIEUX COMPRENDRE



LE PLUI

- → Facilite la mise en œuvre des dispositifs communautaires règlementaires existants, comme le Programme local de l'habitat, le Plan de déplacements urbains, le Plan climat air énergie territorial, avec lesquels il devra être compatible.
- → Doit être compatible avec le Schéma de cohérence territoriale (Scot) du Pays de Saint-Brieuc. Il vient traduire des documents intercommunaux en cours comme le schéma stratégique des parcs d'activités, la charte d'urbanisme commercial...
- → Garantit la cohérence et la complémentarité du développement de chaque commune de l'Agglomération pour répondre aux besoins de l'ensemble de la population (logements, équipements...).

Perspectives 2020 - 2021

- Phase de traduction règlementaire en 2020-2022
- Validation du PLUi (consultation des personnes publiques associées, enquête publique et approbation) souhaitée pour fin 2023.

CHIFFRES-CLÉS

23 communes

Depuis octobre 2107, le périmètre d'intervention du service commun d'application du droit des sols (ADS) de Saint-Brieuc Armor Agglomération, créé en septembre 2015, s'est élargi pour atteindre 23 communes en octobre 2017.

Les instructeurs traitent en moyenne 1 850 dossiers par an.

FAVORISER LE DÉVELOPPEMENT DURABLE ET DÉVELOPPER LES ÉNERGIES RENOUVELABLES



Faits marquants 2017 > 2019



Parc éolien de Lanfains

- → Approbation du Plan climat air énergie territorial (PCAET) intégrant la démarche Cit'ergie. Les EPCI de plus de 20 000 habitants sont les coordinateurs de la transition énergétique sur leur territoire. Le Plan climat air énergie territorial (PCAET), approuvé le 26 septembre 2019, constitue le document-cadre de planification en matière de lutte contre le réchauffement climatique. Il renforce la transition énergétique et climatique dans l'Agglomération.
- → Obtention du label Cit'ergie en 2018. Ce label récompense les collectivités européennes qui sont exemplaires en terme de transition énergétique.
- → Animation du groupement de commandes «Bio et local dans la restauration scolaire» depuis 2009. Saint-Brieuc Armor Agglomération anime le programme «Bio et local dans les cantines». 15 communes adhèrent à un groupement de commandes qui se termine à l'été 2020. Le service énergie et développement durable relance la mobilisation des 32 communes pour donner suite à cette action. Il travaille avec les gestionnaires de cuisine et la Maison de la bio (Mab 22) à la définition des besoins pour la relance du marché.



La restauration scolaire de Plérin

- → Organisation du Printemps du développement durable (PDD) depuis 2010. Il se déroule au mois d'avril et fédère les actions et animations de communes volontaires et de l'Agglomération. Objectifs : sensibiliser et inciter chaque citoyen à participer à la construction collective d'un développement durable de notre territoire.
- → Animations pédagogiques autour du rucher de l'Agglo. L'Agglomération a installé, en 2011, un rucher pédagogique à la ferme de la Ville Oger (Saint-Brieuc) et elle invite, chaque année, les écoles primaires du territoire à participer à une journée d'animations autour des abeilles.
- → Coordination des partenariats avec l'Agence locale de l'énergie et du climat (Alec) et avec le Syndicat départemental d'énergie 22 (SDE 22).

L'Alec s'engage à mettre en œuvre des actions de / d':

- animation territoriale pour la transition énergétique ;
- conseil en énergie pour les communes adhérentes (hors Saint-Brieuc);
- accompagnement à la transition énergétique pour la ville-centre;
- promotion et animation territoriale pour la rénovation énergétique de l'habitat ;
- lutte contre la précarité énergétique.

Les partenariats entre Saint-Brieuc Armor Agglomération et le SDE 22 portent notamment sur l'éclairage public dans les parcs d'activités économiques sur le développement des bornes de recharge pour véhicules électriques ou encore sur le développement de la mobilité au gaz naturel (projet de création d'une station gaz naturel de ville aux Châtelets).

- → Lancement du contrat d'objectifs des énergies renouvelables (EnR) thermiques. Ce contrat a été signé avec l'Ademe pour 3 ans. C'est un outil de soutien au développement ambitieux et maîtrisé des énergies renouvelables (solaire thermique, bois, géothermie) qui s'adresse aux bailleurs sociaux, aux collectivités, aux entreprises...
- → Développer les énergies renouvelables sur le patrimoine de l'Agglomération. Sur les bâtiments neufs et existants, des études en faveur des énergies renouvelables (bois, solaire) ont été réalisées et ont conduit à des travaux d'amélioration énergétique.
- → Améliorer l'efficacité énergétique des piscines et de la patinoire. Les cinq piscines et la patinoire représentent 989 k€ de dépenses en 2018, soit 39% des dépenses totales de l'Agglomération. Un contrat de performance énergétique va être mis en place dès 2020 sur l'exploitation des installations

techniques (chauffage, ventilation, traitement d'eau). Objectif : une baisse de plus de 10% des consommations. Divers travaux sont également prévus pour améliorer les performances des équipements.

→ Expérimentation de la filière bois locale dans les chaufferies communautaires. Depuis 2018, l'Agglomération travaille sur l'approvisionnement en bois local (plaquettes) des chaufferies gérées en régie (hors réseau de chaleur de Brézillet). L'expérimentation comprend l'approvisionnement en bois local, le broyage du combustible, le stockage pour séchage, le chargement et le transport du combustible vers les chaufferies. Objectif: atteindre un approvisionnement à 100% local des chaudières bois du Centre technique de l'eau, du dépôt des TUB et de la piscine Goëlys.



La chaufferie bois de Brézillet

→ Étude et contribution au groupe de travail pour la mise en place d'une unité de déshydratation sur le territoire.

Dans le cadre du plan algues vertes, il est envisagé d'améliorer la couverture des sols en hiver en remplaçant la culture céréalière par des plantations printanières, ici, la luzerne. Cette culture favoriserait la captation du carbone. En outre, la production locale de luzerne permettrait aux exploitations agricoles de diminuer leurs importations de soja et donc de réduire les gaz à effet de serre (transport et déforestation amazonienne). Toutefois, pour garantir des propriétés agronomiques équivalentes à la culture du soja, la luzerne doit être déshydratée afin d'en améliorer sa conservation.

CHIFFRES-CLÉS

100 % de l'électricité

consommée par l'Agglomération est issue d'énergies renouvelables via des garanties d'origine.

40 % des besoins en eau chaude

sanitaire des douches du Centre technique et logistique des déchets sont couverts par des panneaux solaires.

ZOOM

LE SOLAIRE PHOTOVOLTAÏQUE EN 2018

Le patrimoine de l'Agglomération est équipé de quatre installations solaires photovoltaïques produisant de l'électricité par injection totale sur le réseau (Golf de la baie de Saint-Brieuc, Aquaval et la Maison de la Baie) et en autoconsommation (Espace initiative emploi). La production d'électricité solaire représentait, en 2018, un total de 27,4 MWh, soit + 5 % par rapport à 2017, grâce à un ensoleillement exceptionnel. Mais elle équivalait à peine à 0,17 % de la consommation d'électricité de l'Agglomération. Elle a toutefois permis de réaliser 4 452 € de recettes en 2018.

L'installation photovoltaïque en autoconsommation de l'Espace initiative emploi a couvert 15 % de la consommation du site et a permis de réaliser près de 1 300 € d'économies sur la facture d'électricité. Jusqu'à présent, la Maison de la Baie réinjectait l'électricité produite dans le réseau. Il est prévu que cette production soit directement consommée sur le site.

Perspectives 2020 - 2021

Le Plan climat air énergie territorial (PCAET) est approuvé depuis le 26 septembre 2019. Parmi les actions prioritaires du PCAET pilotées en direct par le service énergie développement durable :

- Le développement des énergies renouvelables via notamment le contrat d'objectifs territorial énergies renouvelables thermiques signé avec l'Ademe.
- L'exemplarité de la collectivité en continuant d'améliorer l'efficacité énergétique du patrimoine bâti de l'Agglomération grâce, notamment, à un projet de centrale photovoltaïque au centre inter-administratif grâce à un financement citoyen..
- Le développement de la filière bois en lien avec la direction de l'eau et son service bassin-versant.
- Le déploiement du projet «adaptation au réchauffement climatique» suite à l'appel à projets Ademe/Région : sensibilisation et coconstruction de projets avec les partenaires jeunesse du territoire, sensibilisation interne et coconstruction d'outils et référentiels pour l'aménagement d'espaces publics adaptés au réchauffement climatique, mise en place d'un projet pilote de formation sur l'adaptation au réchauffement climatique avec le CNFPT, appel à candidatures pour réaliser des diagnostics «confort d'été» dans des bâtiments publics sensibles (ehpad, crèches...).
- La sensibilisation externe avec le Printemps du développement durable et l'opération «Une planète pour tous» lancée en 2019 avec les scolaires. Une communication sur les énergies citoyennes est envisagée avec l'association Taranis.
- La poursuite et le développement des actions de sensibilisation auprès des équipes internes de l'Agglomération.
- Le lancement d'une démarche de Projet alimentaire territorial (PAT). Objectif : relocaliser l'agriculture et l'alimentation dans les territoires en soutenant l'installation d'agriculteurs, les circuits courts ou les produits locaux dans les cantines.

DISTRIBUER UNE EAU DE QUALITÉ



Faits marquants 2017 > 2019



Station d'épuration du Légué

- → Prise de **compétence assainissement non-collectif** sur les 32 communes, en janvier 2017.
- → Organisation du **Spanc** (Service public d'assainissement noncollectif) **communautaire** (en janvier 2017).
- → Prise de **compétence eau potable** sur les communes de Binic-Étables-sur-Mer, de Tréveneuc, de Saint-Quay-Portrieux, de Plourhan et de Lantic (en janvier 2017).

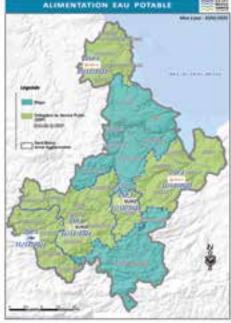


Assurer la continuité écologique des milieux aquatiques

- → Le Smega (Syndicat mixte environnemental du Goëlo et de l'Argoat) est dissous, en janvier 2018, et l'Agglomération prend en charge des actions de bassins versants sur son territoire.
- → Prise de **compétence Gemapi** (Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations) sur l'ensemble du territoire (en janvier 2018).
- → Les communes de Plœuc-L'Hermitage et de Saint-Carreuc intègrent, en janvier 2019, la régie communautaire de l'eau et de l'assainissement pour l'exploitation des services.
- → Les compétences eau potable, défense incendie, assainissement collectif et gestion des eaux pluviales urbaines sont harmonisées, en janvier 2019, sur l'ensemble des 32 communes.

- → Une harmonisation des compétences. Elle a été recherchée au travers :
 - d'une organisation progressive des modes de gestion des compétences eau potable et assainissement collectif pour la période 2019 2022. Elle s'est traduite par la mise en œuvre de plusieurs contrats de délégation de service public pour l'exploitation des services d'eau et d'assainissement de certaines communes. L'ensemble des contrats de DSP en vigueur sur le territoire arriveront à échéance au 31 décembre 2022
 - d'une harmonisation des tarifs de l'eau potable et de l'assainissement collectif. Cela passe par une convergence tarifaire prévue au 1^{er} janvier 2023.





→ Les algues vertes. En 2019, 8 973 tonnes d'algues vertes ont été ramassées, transportées et traitées soit sur le site de Kerval à Launay-Lantic, soit par Olmix, soit par épandage sur des terres agricoles. Cette opération sous maîtrise d'ouvrage de Saint-Brieuc Armor Agglomération a coûté près de 610 000 € (financés en partie par l'État).

CHIFFRES-CLÉS

1 000 km de réseau

d'assainissement collectif dont 532 km en régie communautaire.

2 200 km de réseau

d'eau potable dont 880 km en régie communautaire.

10 usines

de traitement de l'eau potable.

38 000 m³

d'eau potable produite chaque jour.

10 stations d'épuration

+ de 8 M m³

d'eau produits à l'usine de Saint-Barthélémy en 2019.

6 761 000 m³ d'eau traitée

à la station d'épuration du Légué en 2019.

2 130 contrôles

de branchements collectifs réalisés en 2019.

41 600 abonnés eau et assainissement en 2019 gérés par la régie communautaire (hors DSP).

1510 compteurs

remplacés à la Méaugon, Saint-Donan, Trémuson (2019).

- Construction de la nouvelle usine d'eau potable sur le site de La Croix Cholin, à Ploufragan, pour remplacer l'usine vieillissante de Saint-Barthélémy. Le montant du projet s'élève à 29 500 000 € pour des travaux prévus de fin 2020 à mi-2023. La mise en service est envisagée au second semestre 2023.
- Création d'un bassin tampon de 4 000 m³ rue du Légué, à Saint-Brieuc. Objectifs : réguler, par temps de pluie, la gestion des eaux du réseau d'assainissement unitaire de Saint-Brieuc et réduire les déversements d'eaux usées non-traitées en milieu naturel. Le montant du projet est évalué à 7 M€ HT pour des travaux prévus sur les années 2020 et 2021.
- Projet d'extension de la station d'épuration de Saint-Quay-Portrieux pour un montant d'environ 6 M€ HT. Les travaux se dérouleront de fin 2020 à 2022. Des travaux connexes sur les réseaux de collecte des eaux usées et sur les postes de refoulement sont prévus.
- Projet de création d'une nouvelle station d'épuration à Lantic pour un montant d'environ 2 M€ HT. Les travaux sont en cours pour une mise en service dans le courant de l'année 2020.
- Suivi des nouveaux contrats de délégation de service public (DSP) en vigueur jusqu'au 31 décembre 2022. Un travail est en cours entre les services de la direction de l'eau et de l'assainissement et les délégataires pour homogénéiser le niveau de service rendu aux usagers entre les secteurs exploités par les délégataires et ceux gérés par la régie communautaire de l'Agglomération.
- Poursuite de l'organisation de la compétence **Gemapi** et de la gestion de la taxe correspondante.
- Remplacement progressif des **compteurs d'eau** des abonnés de la régie communautaire actuellement relevés de manière manuelle par des compteurs permettant des relevés par radio. Il s'agit d'une opération d'envergure (40 000 compteurs) menée sur une dizaine d'années pour un montant évalué à 8 M € HT.
- Poursuite de l'harmonisation des modalités d'exploitation des services d'eau potable et d'assainissement pour les communes de Plœuc-l'Hermitage et de Saint-Carreuc.







PROTÉGER NOTRE NATURE





Faits marquants 2017 > 2019

- → La Réserve naturelle nationale de la Baie de Saint-Brieuc a été créée en 1998. Elle permet le maintien ou l'amélioration de l'état de conservation des populations, des habitats et des différents éléments écologiques qui avaient été définis comme «prioritaires», en 2004, lors du premier plan de gestion.
- → Depuis sa création, la Réserve naturelle mène des **inventaires** réguliers, des **études**, des **analyses** scientifiques ou participe à des programmes de **recherche** afin de mieux comprendre les mécanismes biologiques et suivre l'évolution des milieux naturels et des espèces.
- → Depuis 2018, la Réserve naturelle pilote son premier programme de recherche: ResTroph. L'objectif de ce programme est d'étudier le rôle fonctionnel que peuvent jouer les habitats protégés de la Réserve en fond de baie en lien avec les autres habitats marins de ce même espace.
- → Un nouveau **plan de gestion** a été défini pour la période 2019-2028.

2 LES ESPACES NATURELS ET LA QUALITÉ ENVIRONNEMENTALE

Faits marquants 2017 > 2018

→ Itinérance et randonnée. En 2018, le service actions environnementales a notamment réalisé une passerelle au niveau du Moulin Pépin, au Fœil, et des travaux ont été réalisés sur le GR 34 pour consolider l'assise dégradée par des passages répétés de chevaux et VTT.

En 2018, sur les bords de l'IC, un enrochement a été réalisé afin de consolider les berges dégradées par des crues importantes. En 2019, les conditions météo ont provoqué des dégradations (effondrements de berges, chutes d'arbres...) et donné lieu à de nombreuses interventions.

- → Rando tour. En 2017, 2018 et 2019, l'Agglomération a accompagné l'association Patrimoine & Découvertes dans l'organisation de sa randonnée itinérante qui se déroule en juillet (125 km sur 6 jours).
- → Un marché entretien. En 2019, le service actions environnementales a passé un marché pour l'entretien des circuits de randonnée et de VTT conformément à sa compétence. Ce marché a été engagé pour une année et pourra être reconduit en 2020.
- → Une station VTT harmonisée. Avec les associations et les éducateurs territoriaux des activités physiques et sportives, les tracés VTT ont été revus pour ne former qu'une seule station VTT. Les acteurs de terrain ont été associés aux modifications

des circuits et ont aidé à la pose des balises.

- → Communication. De 2017 à 2018, de nombreuses actions de communication ont été menées afin de sensibiliser à la zone Natura 2000.
- → Évaluation des incidences. L'Agglomération a répondu, durant ces trois années, aux demandes d'évaluation des incidences pour tous les évènements qui se déroulent dans le périmètres Natura 2000.
- → Étude sur le fonctionnement hydraulique de la tourbière du Haut Quétel. Elle a été engagée, en 2018 et 2019, par Saint-Brieuc Armor Agglomération afin de mieux connaître le site et d'éditer un plan de gestion. Ce travail a été mené en partenariat avec la collectivité de Loudéac.
- → Inventaire des espèces locales. Inventaire, cartographie et étude sont réalisées sur le Coléanthe, le Rumex rupestris, le Rumex rupestris, le crambe maritime, le fluteau nageant et l'hammarbya paludosa.
- → Réalisation de chartes nautique et trail. Elles permettront aux porteurs de projet de s'engager dans une démarche environnementale générale. Une action menée en 2019 qui se poursuit en 2020.
- → Application des plans de gestion de deux sites forestiers :
 - Débardage à cheval dans la forêt du Sud-Goëlo (bois vendu dans l'année).
 - Travaux de desserte forestière avec l'Office national des forêts.

En 2019, l'Agglomération a également participé au martelage de certaines parcelles sur Beaugouyen.

CHIFFRES-CLÉS

+ 480 km de chemins

de randonnée balisés dont 58 km de GR34 parcourant le littoral de l'Agglomération.

+ 500 km de circuits VTT

balisés répartis sur 22 parcours allant de 9 à 40 km.

- Un travail est mené en partenariat avec l'office de tourisme et la mairie de Quintin afin de créer un circuit près du bois de la Perche.
- Un travail est également engagé pour remplacer une passerelle aux Chaos du Gouët.
- L'Agglomération, avec la Fédération française de randonnée, va finaliser les conventions de passage sur les sentiers labellisés.
- La modification des circuits VTT va se poursuivre en 2020.

MAÎTRISER LA PRODUCTION DE DÉCHETS



Faits marquants 2017 > 2019



Le service collecte étendu sur le territoire

1 LE SECTEUR COLLECTE

- → Une compétence élargie sur le territoire. Suite à la fusion en 2017, Saint-Brieuc Armor Agglomération a repris la compétence gestion de la collecte et du traitement des déchets des ménages et des déchets assimilés dans les communes de Plœuc-L'Hermitage, Plaintel et Saint-Carreuc ainsi que dans celles de l'ex territoire de Quintin Communauté.
- → Un système de GPS. Il a été mis en place, en juin 2018, sur les camions de collecte. Ce système de géolocalisation est un lien très important entre les agents de collecte et les services administratifs. Les anomalies ou problèmes de collecte sont directement enregistrés par les chauffeurs. Ils sont communiqués aux agents d'accueil qui peuvent ainsi renseigner les usagers si la collecte a déjà eu lieu dans une rue, s'il y a eu des refus de bacs, etc... C'est également un outil indispensable à la réorganisation des tournées.
- → L'optimisation du service de collecte des déchets. Une étude a été lancée et une première présentation du diagnostic a été effectuée en commission environnement, déchets, énergie le 9 mai 2019. Cette étude a pour objectif la mise en œuvre d'un nouveau schéma de collecte sur l'ensemble du territoire afin de :
 - harmoniser le service sur un territoire à la fois rural, littoral et urbain ;
 - intégrer les évolutions nécessaires pour maintenir le niveau de service adapté aux besoins des usagers;
 - garantir une bonne maîtrise des coûts ;
 - atteindre les objectifs fixés par la loi de transition énergétique.
- → Le financement. Une délibération du conseil d'Agglomération du 7 février 2019 a défini le principe de financement de la compétence déchets ménagers par la REOM, redevance

d'enlèvement des ordures ménagères. Fin 2019, une consultation a été lancée pour qu'une étude soit réalisée sur la mise en œuvre de cette redevance sur l'ensemble du territoire.

- → Plan régional de prévention et de gestion des déchets en Bretagne. Par délibération du 26 septembre 2019, il a reçu un avis favorable du conseil d'Agglomération. Ce plan, qui porte sur 3 ans, affiche la trajectoire «zéro enfouissement des déchets» et s'appuie sur des principes fondamentaux dont :
 - l'adhésion aux principes de l'économie circulaire ;
 - la mutualisation des outils de traitement et de coopération entre territoires ;
 - l'adaptation à la mise en œuvre des responsabilités élargies des producteurs à l'échelle régionale ;
 - le respect de la hiérarchie des modes de traitement...

- La dissolution du Smitom de Launay-Lantic au 31 décembre 2019 implique une reprise de la compétence collecte des déchets par Saint-Brieuc Armor Agglomération et Leff Armor Communauté. Depuis le second semestre 2019, les services travaillent activement à la reprise de cette compétence tant d'un point de vue technique (tournées, véhicules, bâtiments) qu'administratif et financier. Une convention de prestations a d'ailleurs été signée avec Leff Armor Communauté afin que le service perdure sans difficulté.
- Suite à la délibération du conseil d'Agglomération du 7 février 2019, validant le principe de financement de la compétence déchets ménagers, par la redevance (REOM), le groupement porté par le bureau d'études Citexia a été retenu pour un démarrage de l'étude début mars 2020.
- Dans le cadre du Plan régional des déchets, des groupes de travail (avec les associations, les professionnels, les éco-organismes, les collectivités...) vont être mis en place sur les thèmes de la prévention, du réemploi et de la réutilisation, de la valorisation matière et énergétique ou encore de l'élimination des déchets.
- Dès le premier trimestre 2020, un travail en interne va être mené pour mettre en place des actions permettant d'atteindre les objectifs retenus dans le cadre de l'optimisation du service de collecte.



Ratio des dépôts en déchèterie par habitant en 2017, 2018 et 2019.

2 LE SECTEUR DÉCHÈTERIES

- → Cinq déchèteries. En 2017, la déchèterie de Quintin a rejoint les quatre déchèteries déjà existantes de l'Agglomération tandis qu'un accès a été maintenu à la déchèterie de Plœuc-L'Hermitage pour les habitants les plus éloignés.
- → Travaux à Chaptal. En 2018, la déchèterie de Chaptal, à Saint-Brieuc, a bénéficié de mise aux normes avec, entre autres, la création d'une plate-forme de dépose de plain-pied et de stockage des gravats (400m²) et le réaménagement de la plateforme de stockage des déchets verts.
- → Travaux à Plérin. Les mises aux normes ont continué en 2019 sur Plérin : mise en place d'une plate-forme de gravats permettant le dépôt au sol, extension de l'aire de dépôt des végétaux, résolution des problématiques de gestion des eaux et sécurisation de la circulation sur le site.
- → Implantation d'une recyclerie du futur. Le travail sur ce projet a été largement engagé en 2019. Il a été mené en parallèle du projet de réhabilitation de la déchèterie d'Yffiniac en plateforme dédiée aux déchets verts.



Le travail autour des projets de recyclerie du futur (Trégueux) et de plate-forme de déchets verts (Yffiniac) se poursuit. Les ouvertures sont prévues fin 2022 pour la recyclerie et mi-2023 pour le site d'Yffiniac.



72 sites de compostage collectif dont 12 sites pédagogiques.

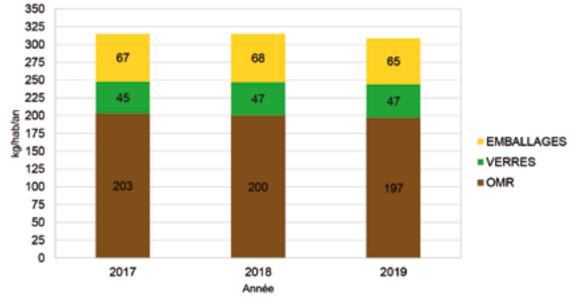


Le tri des déchets



Des ateliers de réemploi des déchets

Évolution de la moyenne des tonnages (en kg par habitant hors déchèteries)



Ratio et types de déchets (OM, verre, emballages) par habitant en 2017, 2018 et 2019.

ZOOM POUR MIEUX COMPRENDRE



PROJET DE RECYCLERIE DU FUTUR

La recyclerie du futur sera située au lieu-dit Le Mitan, à Trégueux. Elle permet à l'Agglomération d'expérimenter les principes de l'économie circulaire :

- → proposer un projet novateur en matière de réemploi qui mobilise les acteurs locaux ;
- → envisager l'écoconstruction du bâtiment ;
- → créer un site vitrine de l'économie circulaire dans sa conception et ses activités ;
- → accompagner le développement de l'économie circulaire sur le territoire.

Il s'agit de générer une dynamique pérenne autour de la vie de ces nouveaux équipements, en envisageant des mutualisations entre acteurs et en mettant en place un outil dynamique de mise en relation entre une offre (des objets et matériaux usagés) et une demande (des projets basés sur le réemploi de ces gisements). C'est pourquoi, l'Agglomération travaille en coconstruction avec des acteurs locaux (associations, structures de l'insertion, entreprises) retenus à la suite d'un appel à manifestation d'intérêt. Quatre ateliers collaboratifs se sont ainsi tenus en 2019. Une étude de faisabilité technico-économique a été lancée afin d'avancer sur la définition de scénarios organisationnels et économiques.

La recyclerie comprendra:

- → un espace de collecte, de stockage, de démantèlement des objets en bon état, réparables, utilisables pour pièces détachées ;
- → un espace de libre-service des matériaux ;
- → un espace de sensibilisation au réemploi.

C ZOOM POUR MIEUX COMPRENDRE



LE COMPOSTAGE COLLECTIF

En 2018, Kerval Centre Armor et Saint-Brieuc Armor Agglomération ont souhaité poursuivre les travaux engagés sur la gestion des déchets fermentescibles en accentuant les actions portant sur le compostage, la prévention des déchets de jardin et le gaspillage alimentaire. Ce chantier est mené dans le cadre du programme Zéro déchet zéro gaspillage porté par Kerval sur l'ensemble de son territoire.

Une convention tripartite a alors été signée avec Vert le jardin. Cette convention, pilotée par l'Agglomération, comprend deux volets d'action :

- → le compostage collectif;
- → la lutte contre le gaspillage alimentaire et la prévention de la production des déchets verts.

Il s'agit pour l'association d'accompagner :

- → les projets de compostage collectif auprès d'immeubles, de groupement d'immeubles ou au sein de quartiers ou lotissements disposant d'un espace vert partagé;
- → les «gros producteurs» de déchets fermentescibles (restaurants scolaires, cuisines centrales, restauration collective) dans la mise en œuvre d'un compostage sur site. Cette action peut être menée à l'échelle communale en impliquant plusieurs «gros producteurs» et des habitants souhaitant composter ensemble.



3 LA COOPÉRATION DÉCENTRALISÉE

Faits marquants 2017 > 2019

- → En 2017, grâce à un partenariat avec la ville de Cienfuegos, à Cuba, le tri sélectif a été mis en place dans un quartier expérimental.
- → En 2017, une réflexion a été menée avec d'autres collectivités sur la situation préoccupante en termes de **salubrité** d'anse Hainault, à Haïti.
- → En 2018, la coopération avec Haïti s'est achevée. Le programme de **construction de latrines** a pu être terminé malgré les ravages de l'ouragan Mathiew.
- → En 2018, la coopération avec Cuba (ville de Cienfuegos) est repartie sur de nouveaux projets. Les actions concernent la collecte des déchets et se fait avec l'aide de l'association Cuba coopération.
- → En 2019, une délégation d'une élue et d'un technicien de l'Agglomération s'est rendue aux commémorations des 200 ans de la ville de Cienfuegos, à Cuba. Cienfuegos a été fondée par le Français François de Clouet. Cette présence a permis de faire un bilan des actions menées avec l'aide de l'association Cuba coopération.
- → Un appel à projets a été lancé, en 2019, pour soutenir les projets des associations du territoire en matière d'aide internationale. Trois associations ont été lauréates pour des projets concernant l'accès à l'énergie (en Argentine et en République du Congo) et à l'eau potable (Burkina Faso).



La ville de Cienfuegos a commémoré ses 200 ans



La collecte des déchets à Cienfuegos



La terre, la mer, l'avenir en commun

G G G saintbrieuc-armor-agglo.fr



Création graphique: L'Explograf - Crédits photos: Joël Bellec, Émmanuelle Berthier, Pierrick Contin, Alexis Courcoux, Caroline Éluard, Cécile Herviou, Alexandre Lamoureux, Sylvain Le Lepvrier, Olivier Marie, Gaëla Moureau, Vincent Paulic, Émmanuelle Rodrigue, Madeleine Ropars, Swan, Burst (Pexels).